

Sommaire

Inhoudstafel

62^{ème} année - 2008 - n° 4

62ste jaargang - 2008 - nr 4

- Editorial – Woord vooraf 3
- Quelles compétences documentaires et informationnelles à l'entrée dans l'enseignement supérieur ?
Résultats d'une enquête *EduDOC-CIUF* en Communauté française de Belgique
Paul Thirion et Bernard Pochet 4
- Donner du sens aux brevets
Comment explorer un état de l'art via les brevets
Fabienne Monfort-Windels 18
- Donner du sens aux brevets
Les bases de données de brevets
Fabienne Monfort-Windels 21
- Les documentalistes indépendants
Retour d'expérience du mini-réseau *Indépendoc*
Françoise Comet, Brigitte Haour, Delphine Kieffer, Florence Muet, Françoise Quaire, Bruno Louis Séguin, Bruno Bernard Simon et Clotide Vaissaire 23
- Intérêt et méthode d'extraction de l'information scientifique chinoise
Nadège Guéneq et Henri Dou 31
- Notes de lecture – Boekbesprekingen 44
- Nouvelles parutions – Nieuwe publicaties 45
- Regards sur la presse – Een blik op de pers 48

Voilà encore une année qui s'achève. À cette époque-ci, les médias ont l'habitude de faire le bilan des douze mois écoulés. 2008 n'aura certainement pas été une année de joies pour beaucoup de gens dans le monde. Entre crise communautaire en Belgique et crise financière internationale, il y a de quoi être peu optimiste pour l'an neuf.

Pourtant, sombrer dans la déprime n'est sûrement pas la bonne solution. Alors, pourquoi ne pas tout faire pour que cette nouvelle année soit celle où tous nos vœux se réalisent ? C'est utopique ? Sans doute ! Mais avec un peu de volonté, certains ont réalisé ce que tout le monde pensait impossible.

Au niveau des *Cahiers de la documentation*, soyons clairs : on ne va malheureusement pas changer le monde mais nous vous promettons quand même du neuf. Tout d'abord, il y aura une nouvelle couverture. Et puis, dans le courant de l'année, la mise en ligne d'une majorité des articles publiés depuis 1999. Nous aurons sûrement l'occasion de vous en reparler.

En attendant, je vous invite à lire ce dernier numéro de l'année. Il s'ouvre sur les résultats d'une enquête menée dans l'enseignement supérieur dont la presse avait déjà fait écho en mai dernier. Après cela, vous trouverez la suite de la série d'articles consacrés aux brevets. Puis, un groupe de professionnels de l'information partagera son expérience d'indépendants. Enfin, un article portant sur la Chine tentera de vous convaincre de l'importance de l'information scientifique de ce pays.

Au nom du comité des publications, je vous souhaite une excellente lecture et une très belle année 2009.

Weer een jaar ging voorbij. Tijdens deze periode hebben de media de gewoonte om terug te kijken naar de voorbije twaalf maanden. Voor vele mensen in de wereld was 2008 niet een vreugdevol jaar. Van Belgische communautaire crisis tot internationale economische depressie, genoeg om niet al te optimistisch te zijn betreffende het nieuwe jaar.

Nochtans is somber doen zéker geen oplossing. En waarom dan niet er alles aan doen opdat dit nieuwe jaar al onze wensen zou vervullen? Is dit utopisch? Waarschijnlijk! Maar met een beetje goede wil hebben sommigen waargemaakt wat voor velen onmogelijk leek.

Laten we duidelijk zijn: de *Bladen voor documentatie* zullen spijtig genoeg niet de wereld kunnen veranderen maar nieuws in 2009 dat kunnen we jullie wel geven! Eerst en vooral komt er een nieuwe cover. En in de loop van het jaar zullen onze lezers een groot deel van de sinds 1999 gepubliceerde artikelen online kunnen raadplegen. Wij zullen zeker de mogelijkheid hebben om het hier later nog eens over te hebben.

Ondertussen nodig ik jullie uit om dit laatste nummer van het jaar te lezen. We starten met een artikel over een onderzoek dat in het hoger onderwijs werd gevoerd en waar de pers het al in mei over had. Daarna vinden jullie het vervolg op de reeks artikelen over octrooien. Vervolgens deelt een groep informatiedeskundigen hun ervaring als zelfstandigen mee. Ten slotte een artikel over China en het belang van de wetenschappelijke informatie van dat land.

In naam van het publicatiecomité wens ik jullie een aangename lectuur en een heel mooi 2009.

QUELLES COMPÉTENCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATIONNELLES À L'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

Résultats d'une enquête *EduDOC*-CIUF en Communauté française de Belgique¹

Paul THIRION

Directeur général, Réseau des Bibliothèques de l'Université de Liège (ULg), Président de la Commission "Bibliothèques", Conseil Inter-Universitaire Francophone (CIUF)

Bernard POCHE

Bibliothécaire en chef, Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux (FUSAGx).
Président, asbl *EduDOC*

▪ Bien que de plus en plus de formations documentaires soient désormais organisées dans l'enseignement supérieur, le niveau réel de compétence initiale des étudiants en la matière n'a jamais été évalué. C'est la raison pour laquelle le groupe *EduDOC*, en collaboration avec la Commission "Bibliothèques" du CIUF, a décidé d'organiser une vaste enquête visant à objectiver ce niveau de compétence initial, à identifier les principales lacunes et à permettre aux formateurs d'adapter leurs formations en conséquence. Légèrement adapté de celui d'une étude similaire réalisée au Québec, le questionnaire utilisé comporte 20 questions réparties en cinq thèmes correspondant aux étapes de la recherche documentaire. Il a été adressé en septembre 2007 à un échantillon aléatoire d'étudiants accédant pour la première fois à l'enseignement supérieur en Belgique francophone. Le résultat plutôt faible confirme l'importance qu'il y a à mettre en place des formations permettant aux étudiants d'atteindre les compétences requises par le métier d'étudiant.

▪ Alhoewel binnen het hoger onderwijs het aantal I&D-opleidingen is toegenomen, kan vastgesteld worden dat de basiskennis van de studenten in deze materie nooit geëvalueerd is geweest. Dat is de reden waarom de *EduDOC*-groep in samenwerking met de Commissie "Bibliothèques" van de CIUF besliste een recurrente rondvraag te organiseren naar het basis competentieniveau om alzo de voornaamste tekortkomingen op te sporen en de leerkrachten de mogelijkheid te geven de opleidingen aan te passen. Er werd vertrokken van een gelijkaardig onderzoek in Quebec dat in beperkte mate werd aangepast. De vragenlijst bevat een twintigtal vragen verdeeld over vijf thema's die overeenkomen met de verschillende stadia van het documentair onderzoek. De rondvraag werd verstuurd in september 2007 aan een representatieve groep van studenten die voor een eerste maal inschreven in het hoger onderwijs van Franstalig België. Het eerder zwak resultaat bevestigt dat het van belang is de opleidingen zo te (her)structureren dat de leerlingen voorbereid worden op de verwachte studententcompetenties.

Chacun s'accorde sur la nécessité pour l'étudiant universitaire ou d'écoles supérieures d'être capable de repérer rapidement, de manière autonome et critique, des informations valides et de qualité. Cette compétence doit lui permettre non seulement de dépasser le cadre, parfois étroit, du cours du professeur, mais est souvent considérée comme l'un des objectifs fondamentaux de l'enseignement supérieur permettant de préparer les jeunes à devenir des citoyens actifs et responsables. Cette préoccupation apparaît d'ailleurs régulièrement dans les contrats pédagogiques des établissements. Avec l'irruption massive du numérique dans l'information, c'est largement ce qui a motivé tous ceux qui, ces dernières années, ont mis en place diverses formations documentaires, dont nombre d'entre elles sont désormais inscrites au cursus des étudiants².

Pourtant cette position ne reposait jusqu'à présent que sur des éléments subjectifs, jamais la nécessité de telles formations n'ayant été objectivée en Belgique. De plus, cette représentation

pourrait être remise en doute par la perception que les nouvelles générations, baignant depuis leur plus jeune âge dans l'ère numérique, y évoluent avec une toute autre aisance que leurs aînés. Elles seraient donc automatiquement, presque nativement, compétentes pour rechercher l'information de qualité, efficacement et avec tout le regard critique nécessaire.

D'un autre côté, depuis près de vingt ans, diverses études ont montré que la simple fréquentation d'une bibliothèque^{3,4,5} a un lien avec la réussite scolaire. D'autres relèvent que la réussite dans l'enseignement supérieur s'expliquerait en partie par le niveau de compétence documentaire des étudiants^{6,7,8,9}. Ces études restent cependant à confirmer¹⁰.

Disposer d'une "ligne de base" objective du niveau de compétence documentaire des étudiants, qui puisse servir à objectiver les besoins réels, à les confronter aux représentations des formateurs et à ajuster les formations à ces besoins, tels étaient les principaux objectifs d'une

vaste enquête destinée aux étudiants qui entrent pour la première fois dans l'enseignement supérieur en Communauté française de Belgique et organisée par le groupe *EduDOC*¹¹, en collaboration avec la Commission "Bibliothèques" du CIUF¹².

Étapes préliminaires

Afin de permettre des comparaisons internationales, le questionnaire utilisé a été repris d'une enquête québécoise réalisée en 2002^{13,14,15,16} et n'a été que légèrement adapté pour mieux correspondre au contexte belge. Ce questionnaire est conçu pour appréhender le processus de la recherche documentaire défini en cinq étapes (définition des besoins d'information, formulation du sujet et identification des concepts, stratégie de recherche, exécution de la recherche et exploitation des résultats). Les 20 questions sont dès lors organisées en cinq thèmes (Tableau 1). Il est à noter que le questionnaire a été conçu en fonction du niveau de compétences informationnelles attendu dans l'enseignement supérieur universitaire et pas en fonction du niveau supposé au sortir de l'enseignement secondaire.

Des questions permettant notamment de catégoriser l'échantillon, tout en garantissant l'anonymat des étudiants, ont été ajoutées au questionnaire québécois afin de permettre de

répondre à sept hypothèses de travail visant à déterminer les éléments, notamment sociologiques, qui pourraient expliquer une partie des éventuelles différences observées¹⁷.

Enfin, une dernière adaptation du questionnaire a trait à sa mise en page, conçue pour permettre un traitement automatisé des réponses par lecture optique de marques (LOM) et augmenter la vitesse et la fiabilité de la récolte des données.

Deux versions légèrement différentes du questionnaire ont subi un prétest en septembre 2006 auprès d'une centaine d'étudiants qui ont également été interrogés individuellement afin d'optimiser le questionnaire et de repérer d'éventuelles difficultés liées aux formulations ou à la présentation.

L'étude a été présentée par courrier en mars 2007 aux responsables des hautes écoles et universités de la Communauté française de Belgique dans le but d'obtenir leur accord de participation. Un taux de collaboration particulièrement élevé a été obtenu puisque 31 institutions ont accepté de participer à l'étude, dont 8 des 9 universités, 18 des 26 hautes écoles, 2 conservatoires, 2 instituts supérieurs artistiques et l'École Royale Militaire. Pourtant, cet accord n'avait rien de formel. Il engageait les institutions qui devaient non seulement cautionner l'étude en signant la lettre d'accompagnement adressée à leurs étudiants

Tab. 1 : Liste des questions par thème

Thèmes	Numéros des questions	Concepts traités
1 : Identification des concepts	4	Mots significatifs
	8	Mots significatifs
	13	Mots significatifs
2 : Stratégie de recherche	2	Traduction en mots-clés
	9	Opérateur booléen "OU "
	11	Index de recherche
	12	Vocabulaire contrôlé
	16	Opérateur booléen "ET"
3 : Types de documents	3	Encyclopédie
	15	Revue
	20	Revue scientifique
4 : Outils de recherche	1	Base de données
	6	Moteur de recherche
	7	Catalogue
	14	Métamoteur
	17	Catalogue
5 : Exploitation des résultats	5	Type de références
	10	Bibliographie
	18	Évaluation de l'information (Internet)
	19	Éthique

sélectionnés pour faire partie de l'échantillon, mais aussi sélectionner elles-mêmes ces étudiants sur base d'une méthodologie strictement définie et enfin participer aux frais de l'enquête en assumant l'envoi des questionnaires. Ce taux de collaboration montre toute la préoccupation de ces institutions pour tout ce qui a trait à l'amélioration de la réussite de leurs étudiants ainsi que l'importance qu'elles perçoivent du rôle de l'information dans ce cadre.

Méthodologie

Chaque institution a désigné une personne relais chargée de coordonner l'enquête localement et notamment l'échantillonnage, parmi les étudiants de son établissement, d'un "primo-arrivant" sur cinq. Ce choix a été réalisé sur base des listes alphabétiques d'inscriptions arrêtées au 17 septembre 2007, selon une méthode de choix aléatoire identique dans tous les établissements¹⁸.

Grâce à un sponsor, un incitant destiné à maximiser le taux de participation des étudiants a pu être proposé (l'attribution d'un ordinateur portable par tirage au sort parmi l'ensemble des réponses reçues).

Entre le 30 septembre et le 15 octobre 2007, 4388 questionnaires ont été envoyés par la poste au domicile des étudiants sélectionnés. Outre le formulaire d'enquête strictement anonyme, les enveloppes contenaient un courrier d'accompagnement signé du Recteur ou du Président de l'institution, une enveloppe retour "port payé par le destinataire" et un formulaire pour le tirage au sort de l'ordinateur portable. La date limite de retour était fixée au 15 novembre 2007.

Description de l'échantillon

1868 questionnaires ont été reçus en retour, ce qui correspond à un taux de réponses particulièrement élevé de 42,57%, sans doute en partie explicable par l'élément motivationnel mis en jeu. Après contrôle, 153 questionnaires ont été éliminés (150 avaient été complétés par des étudiants qui avaient déjà été inscrits antérieurement dans l'enseignement supérieur et ne répondaient donc pas à la définition de primo-arrivants¹⁹ et 3 avaient de toute évidence été renvoyés sans avoir été réellement complétés, dans le seul but de tenter de remporter l'ordinateur mis en jeu : majorité de non-réponses ou réponses aléatoires ne tenant aucun compte des consignes). Suite à cette procédure de validation 1715 questionnaires ont finalement été retenus, ce qui amène le taux de participation

réelle des universités à 41,2% et celui des hautes écoles et de l'enseignement artistique à 36,2%.

Les répondants sont en moyenne âgés de 18 ans et 10 mois et ont pour la plupart effectué leurs études secondaires en Communauté française de Belgique (93,2%).

Selon les derniers chiffres officiels disponibles²⁰, les 985 étudiants universitaires qui font partie de l'échantillon représentent 6,0% des étudiants de première génération universitaire. Pour les autres étudiants, 716 questionnaires ont été validés, ce qui représente environ 3,7% de l'ensemble des étudiants de première génération inscrits dans le supérieur non universitaire.

Bien que la représentativité de l'échantillon soit toujours difficile à garantir dans ce type d'étude, plusieurs éléments y concourent : le taux élevé de participation des institutions (8 universités sur 9 et deux tiers des hautes écoles), le caractère strictement aléatoire de la sélection des primo-arrivants et évidemment le taux de réponse particulièrement satisfaisant de plus de 40%. De plus, en ce qui concerne les étudiants universitaires, la répartition des orientations d'études indiquées par les étudiants de l'enquête correspond globalement à celle que l'on retrouve dans les statistiques officielles du CREF²⁰.

Analyse des résultats

Le résultat moyen à l'épreuve des étudiants primo-arrivants dans l'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique est très faible : 7,67 sur 20 seulement, avec 92,8% des étudiants qui ont un score inférieur à 12 sur 20. Cette moyenne est inférieure, de 1,3 points, à celle des étudiants québécois. Ceci pourrait trouver en partie son explication dans le fait que l'enquête québécoise s'est limitée aux seuls étudiants entrant à l'université. Cependant, en ne considérant également que les étudiants universitaires de l'enquête, cette différence se réduit mais persiste (0,84 point de différence). Un autre élément explicatif pourrait se trouver dans la différence de parcours des étudiants. En effet, au Québec, contrairement au système belge, les étudiants, après leurs cinq années d'études secondaires, passent par deux années préparatoires aux études universitaires avant d'entrer à l'université. Il n'est pas impossible, mais pas certain non plus, qu'au cours de ces études préparatoires, ils aient reçu des bases de formation documentaire qui expliqueraient leur résultat un peu meilleur.

En Belgique francophone, il apparaît donc que le niveau de performance à l'enquête est différent entre les étudiants qui se sont inscrits dans

l'enseignement universitaire (moyenne : 8,13/20) et les autres (7,05/20). Cette différence se révèle statistiquement significative ($p < 0,0000001$). Les étudiants qui débutent des études universitaires y accèdent donc avec de meilleures compétences informationnelles que ceux qui choisissent l'enseignement supérieur non universitaire. Il faut cependant relever que, certes significative, l'ampleur de cette différence entre les moyennes dépasse à peine un point et que les deux groupes présentent une performance qu'on peut qualifier de faible.

Lors de l'analyse des résultats, il est apparu que le seul taux de bonnes réponses ne donnait pas une image suffisamment fine de la compétence réelle des étudiants. Pour donner plus de relief à celle-ci, un taux dit "d'incertitude" a été calculé en se basant sur le pourcentage cumulé de "non-réponse" et de réponse "ne sais pas". Ce taux est un indicateur du degré de difficulté perçue de l'item, parfois bien différent du degré de difficulté réelle donné par le taux de bonnes réponses. Le taux moyen d'incertitude s'élève à 12,23% avec une forte variabilité selon les questions (de 0,35% à plus de 60%). Appliqué a posteriori sur les données québécoises, il apparaît que non seulement ces étudiants répondent plus correctement mais sont également plus assurés dans leurs réponses (taux moyen d'incertitude : 10,53%).

On observe une très grande dispersion dans les niveaux de réussite entre les questions (voir Fig. 1) : la moins bien réussie (question 1) n'obtient que 2,74% de réponses correctes alors que la mieux réussie (question 15) en obtient 88,34%. En observant la distribution des taux de bonnes réponses, deux groupes de questions se distinguent nettement : les 12 questions véritablement problématiques (moins de 35% de bonnes réponses) et celles qui semblent mieux maîtrisées par les étudiants (plus de 55% de réponses exactes). Le "taux d'incertitude" est lui aussi éminemment variable : extrêmement faible pour certaines questions (0,35% pour la question 1), il prend des allures beaucoup plus impressionnantes pour d'autres (jusqu'à 60,70% pour la question 14). De manière surprenante et intéressante, il n'y a pas de parallélisme strict entre taux de bonnes réponses et "taux d'incertitude".

L'analyse en fonction des thèmes (voir Fig. 2) montre que le classement par niveau de réussite est identique en Communauté française et au Québec. Les thèmes les mieux réussis sont "Identification des concepts" (choix de mots-clés) avec 56,3% de bonnes réponses et un taux moyen d'incertitude de 1,26% seulement, signe d'une

grande assurance des étudiants, et "Types de documents" (seul thème légèrement mieux réussi par les Belges avec 51% de bonnes réponses, que par les Québécois : 46,2%). Pour les trois autres thèmes, le niveau des Belges francophones est très faible et sensiblement inférieur à celui des Québécois. C'est dans le thème "Exploitation des résultats" que les étudiants de la Communauté française semblent éprouver le plus de difficultés, leur niveau de réussite moyen n'étant que de 26,6% alors qu'il dépasse légèrement les 40% au Québec.

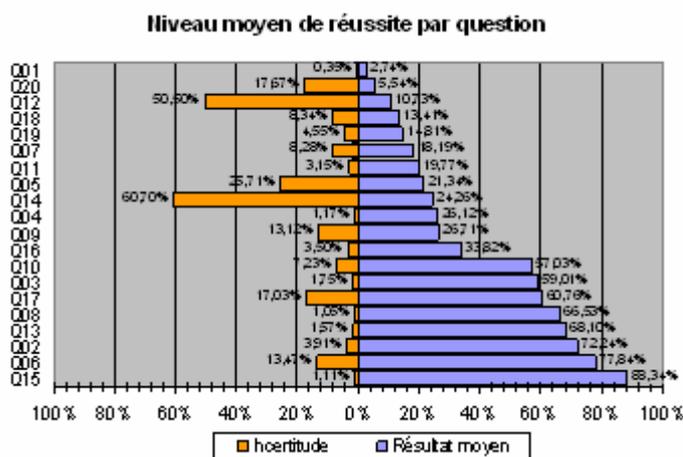


Fig. 1 : Résultats moyens et niveaux d'incertitude pour les 20 questions.

Dans le thème "Identification des concepts", il faut notamment relever la difficulté notoire qu'ont les étudiants à distinguer les mots pertinents de mots vides de contenu tels que "effet" (47,0% de sélection à la question 4) ou "impact" (21,9% de sélection à la question 8).

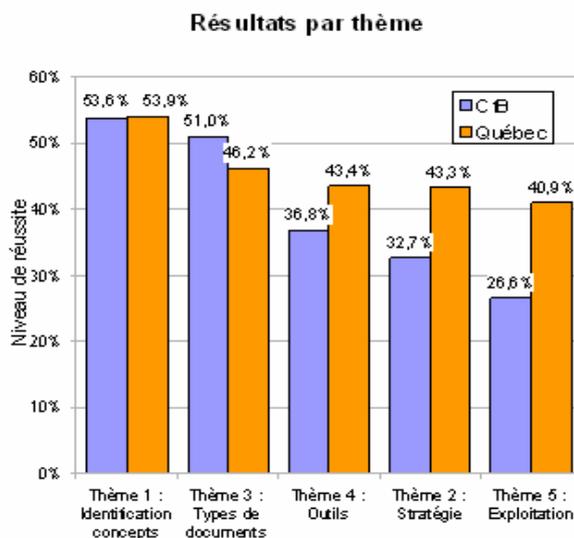


Fig. 2 : Niveau de performance moyen, par thème, pour les étudiants de la Communauté française et

Au niveau du thème "*Types de documents*", il apparaît que les documents destinés au grand public (revues et encyclopédies) sont bien connus, mieux même qu'au Québec. Par contre, comme on pouvait s'y attendre, les étudiants éprouvent beaucoup de difficultés à cerner l'ensemble des principales spécificités des revues scientifiques (5,5 % de réussite) qu'ils ont notamment tendance à confondre avec des revues de vulgarisation (plus d'un tiers de ceux qui répondent à la question). Pourtant le concept ne leur est pas totalement étranger. En effet, et de manière surprenante, un tiers des étudiants savent que les articles publiés dans ces revues sont évalués par un comité de lecture avant publication.

Pour les "*Stratégies de recherche*", comme au Québec, la nécessité de traduire correctement les concepts en mots-clés est bien comprise (72,4%). Par contre, là aussi, sans grande surprise, les étudiants qui entrent dans l'enseignement supérieur ignorent presque totalement les notions plus spécialisées de thésaurus et de vocabulaire contrôlé (10,7% de réussite avec un haut degré d'incertitude de 50,5%). Ce thème fait aussi apparaître, d'une part, la difficulté d'utiliser de manière adéquate les opérateurs logiques ("et" et "ou"), pourtant essentiels pour toute recherche documentaire et, d'autre part, la mauvaise connaissance des différents index de recherche généralement disponibles dans les outils documentaires (confusion de la recherche par "Auteurs" et par "Sujets").

En ce qui concerne le thème "*Outils de recherche*", il n'est pas surprenant de constater que les moteurs de recherche sont très bien connus (77,8 %). Par contre, moins d'un quart des étudiants (contre 52,4% au Québec) savent ce qu'est un métamoteur (avec en plus un taux d'incertitude de 60,70%, le plus important de l'enquête). L'erreur la plus fréquente consiste à croire que c'est un outil permettant de faire porter les recherches sur l'ensemble des sites Web existants.

La fonction du catalogue "*Pour y chercher un livre*" est bien comprise par 60,8 % des étudiants (avec cependant un taux non négligeable d'incertitude : 17,03%). La méthode pour l'utiliser efficacement est moins claire, manifestant une représentation erronée du degré de granularité des informations qui s'y trouvent. Enfin, la notion de base de données bibliographiques (question 1) est totalement absente (2,7%), le plus mauvais score sur l'ensemble du questionnaire. Ce score, associé à un taux d'incertitude quasi nul (0,35%), montre chez les étudiants ce que nous appelons une véritable « illusion de connaissance » à laquelle les formateurs devront sans doute être particulièrement attentifs, cette illusion risquant

de rendre les étudiants plus rétifs à l'apprentissage. Alors qu'il est attendu dans cette question qu'ils recourent prioritairement à une base de données pour retrouver un article de revue, les étudiants proposent massivement et avec assurance de se tourner plutôt vers Google ou Yahoo, vers des revues ou même des émissions de télévision. La notion est mieux maîtrisée au Québec.

Pour le cinquième thème relatif à l'exploitation des résultats, les différents scores sont particulièrement faibles. Le rôle de la bibliographie semble bien compris mais l'interprétation correcte de références bibliographiques, à nouveau une compétence plus académique, est par contre mal maîtrisée (21,34% de bonnes réponses et un taux d'incertitude de 25,71%). Les critères d'évaluation de l'information sur Internet, sont également bien peu connus (13,4% de bonnes réponses contre 22,9% au Québec), ce qui laisse songeur. Plus de 15% de ceux qui répondent, pensent par exemple que la rapidité d'accès à un site Internet est un signe de la qualité de celui-ci ! Qualité technique peut-être, mais qualité de contenu... Enfin, les notions d'éthique et de droit d'auteur sont très mal connues : seulement 14,8% des étudiants savent qu'il est obligatoire de toujours citer ses sources (27,4% au Québec). Lorsqu'il y a plagiat, il est donc probable que celui-ci soit souvent involontaire, ce qui devrait amener les institutions qui tentent de lutter contre ce fléau à revoir leur stratégie en focalisant leurs efforts davantage sur les actions éducatives et informatives plutôt que sur les règlements et la coercition.

Observations sociologiques

Contrairement à l'enquête québécoise qui disposait de peu d'informations sur les répondants, le questionnaire utilisé dans cette enquête comprenait huit questions supplémentaires permettant de mieux catégoriser l'étudiant. Ces questions de caractérisation portaient sur la date de naissance, le niveau d'étude des parents²¹, le parcours scolaire de l'étudiant dans l'enseignement secondaire (options choisies, zone géographique...), sa fréquentation antérieure des bibliothèques, la disposition d'une connexion Internet à domicile ou l'orientation choisie pour les études supérieures. Le croisement de ces informations avec les résultats de l'enquête permet de tirer un certain nombre d'enseignements.

Pour l'accès à Internet, même s'il apparaît qu'une impressionnante majorité des étudiants qui arrivent dans l'enseignement supérieur disposent d'un accès depuis leur domicile (94,2%), ce qui en soi est une information intéressante,

une comparaison statistique avec ceux qui déclarent ne pas en disposer reste possible. Elle montre que la moyenne des résultats des étudiants disposant d'une connexion Internet n'est pas meilleure (7,68 et 7,56). Avoir une connexion Internet à domicile n'améliore donc pas la performance.

Pour la fréquentation des bibliothèques, les données peuvent être considérées comme rassurantes puisque plus de la moitié (51,1%) des étudiants de l'échantillon déclarent avoir fréquenté les bibliothèques au moins quatre fois par an durant leurs études secondaires. Un étudiant sur cinq affirme même qu'il les fréquentait plus de 10 fois par an. Il s'avère que la moyenne de performance à l'enquête va croissant en fonction de ce degré de fréquentation. L'analyse de variance montre que l'effet est même très significatif ($p < 0,0000001$, voir Fig. 3).

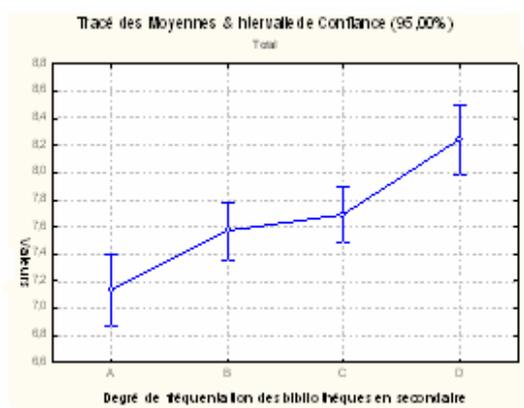


Fig. 3 : Tracé des moyennes en fonction de la fréquentation des bibliothèques.

L'analyse de variance montre également un effet très significatif du nombre de redoublements durant la scolarité précédant l'entrée dans l'enseignement supérieur. Les étudiants qui ont eu un parcours sans redoublement font montre de meilleures performances informationnelles et, a contrario, plus le retard s'accroît par rapport à un parcours scolaire sans redoublement, plus la performance se réduit.

Au cours de leurs études secondaires, les étudiants ont pu, à travers les choix optionnels, recevoir un nombre plus ou moins élevé d'heures de cours hebdomadaires dans certaines matières. Il est habituellement considéré que six heures de cours par semaine dans une même matière constituent une option "forte". L'analyse des données montre qu'avoir eu au moins une option forte en dernière année du secondaire est effectivement lié au niveau de performance. En avoir eu deux est même plus favorable encore. Une analyse de régression multiple met en évidence que c'est l'option "mathématiques" qui apporte la

part la plus importante d'explication suivie de l'option "latin" puis de l'option "langue maternelle". Bien que, prise isolément, elle soit également liée à la performance, l'option "sciences" par contre n'apporte rien de significatif au modèle de régression multiple, son rôle étant probablement largement recouvert par celui des autres options considérées.

Enfin, en ce qui concerne le niveau socio-culturel de la famille (évalué par le niveau d'étude de la mère), l'analyse de variance montre également un effet très significatif ($p < 0,0000001$, voir Fig. 4) : la moyenne des résultats au questionnaire passe de 6,7 pour les étudiants dont la mère n'a pas achevé ses études primaires à 8,5 pour ceux dont celle-ci a achevé des études supérieures de type long. Un test post hoc montre que ce sont particulièrement les niveaux d'études supérieures (long et court) qui se distinguent des autres. Le niveau socio-culturel de la famille joue donc aussi un rôle dans la performance documentaire des étudiants²².

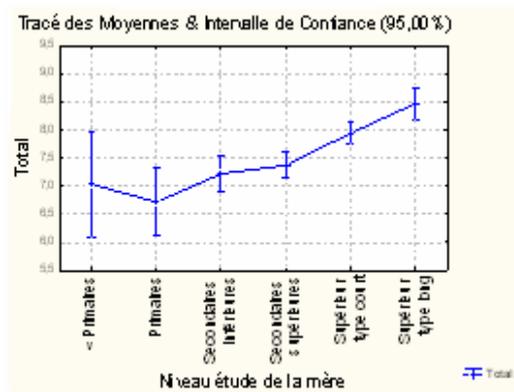


Fig. 4 : Tracé des moyennes suivant le niveau d'étude

Si on se penche enfin sur les orientations choisies par les étudiants, on constate de nouvelles disparités puisque l'analyse de variance montre l'effet très significatif de cette variable. Le niveau de performance n'est donc pas indépendant du choix d'orientation. Ainsi par exemple, les étudiants qui choisissent des études en histoire, philosophie ou en langues commencent ces études avec un niveau de performance documentaire plus élevé (moyenne de 8,45) que ceux qui entament des études pédagogiques comme les instituteurs ou enseignants dans les trois premières années du secondaire (moyenne de 6,90). Fort heureusement, c'est justement pour ces derniers que depuis 2000, un cours de 15h consacré à la recherche documentaire a été rendu obligatoire par décision ministérielle.

Enfin, 217 étudiants (12,6% de l'échantillon) ont fait usage de la possibilité offerte d'ajouter un commentaire personnel après avoir répondu aux

questions (25% au Québec). Ces commentaires libres confirment plusieurs éléments qui transparaissent déjà dans les résultats. Les étudiants y déclarent se contenter généralement d'Internet dans leurs recherches d'information et se référer, de manière qui semble aveugle, à des outils comme *Wikipédia*. Certains expliquent leur faible résultat à l'épreuve par l'absence de possibilité d'accès aux bibliothèques au cours de leurs études secondaires. Enfin, et c'est sans doute rassurant, un certain nombre d'étudiants déclarent avoir, grâce au questionnaire, pris conscience de leurs lacunes et ajoutent parfois des suggestions telles que le souhait d'organisation de cours de formation documentaire en secondaire ou dans l'enseignement supérieur, d'amélioration de l'accès aux bibliothèques et à l'information, de mise à disposition de guides ou de manuels...

Conclusions

Avec la prudence requise par le cadre méthodologique lié à ce type d'étude par questionnaire, les résultats indiquent que le niveau de performance documentaire des étudiants qui arrivent dans l'enseignement supérieur est faible, inférieur même à celui de leurs homologues québécois. L'interprétation de ce résultat doit être rapprochée des objectifs qui ont présidé à la conception du questionnaire. Il n'est en aucun cas question d'en tirer des conclusions réductrices et de stigmatiser les étudiants qui arrivent dans le supérieur en les jugeant "nuls" ou "incompétents" comme certains médias se sont empressés de le faire. Il s'agit de déterminer, grâce à cette "ligne de base", l'écart entre la performance généralement attendue dans ce niveau d'enseignement et la performance observée à l'entrée, de manière à orienter au mieux la politique de formation à mettre en place et permettre à ces étudiants de répondre adéquatement aux attentes parfois implicites auxquelles ils seront confrontés dans l'enseignement supérieur.

Ainsi, il se confirme qu'en règle générale, ces étudiants font largement confiance à Internet pour réaliser leurs recherches d'informations. Ils savent que le choix d'un vocabulaire adéquat est nécessaire et connaissent l'existence d'un certain nombre d'outils et documents de base. Par contre, ils ne maîtrisent pas certains outils et règles essentielles comme les opérateurs booléens, des notions plus spécialisées qui relèvent davantage des compétences académiques (thésaurus, revues scientifiques, liste bibliographique...). Ils ont une représentation naïve et erronée, voire dangereuse, de l'organisation et du fonctionnement des principaux outils documentaires (moteurs de recherche Internet, catalogues, bases de données bibliographiques...). En-

fin, ils n'ont pas acquis les principes de base du respect du droit d'auteur ou encore l'attitude critique indispensable face à l'information.

Un certain nombre de facteurs ayant une incidence significative sur les performances informationnelles ont été relevés tels que le niveau socioculturel ou différents éléments du parcours scolaire de l'étudiant. Il est évidemment difficile, voire impossible d'agir sur ce parcours scolaire ou sur le niveau socio-culturel de la famille. Par contre, il serait possible, au niveau sociétal, d'intervenir sur la présence et l'utilisation active des bibliothèques dans l'enseignement secondaire dont on sait la place congrue qu'elles occupent actuellement en Communauté française de Belgique, alors que leur fréquentation a manifestement un effet significatif sur la performance informationnelle des étudiants. Il s'est également révélé qu'il est faux de croire que disposer d'accès à Internet suffit pour devenir automatiquement compétent et efficace dans la recherche d'information, probablement parce que cet accès n'est pas accompagné, préparé.

Dès lors, ces résultats semblent confirmer qu'un effort important de formation reste nécessaire pour atteindre le niveau de compétence documentaire attendu dans l'enseignement supérieur. Ces formations devraient manifestement porter en particulier sur les stratégies de recherche et l'exploitation des résultats car ce sont les domaines qui semblent les plus problématiques. Une attention particulière devrait aussi être accordée aux outils spécialisés dont les étudiants de l'enseignement supérieur, et surtout universitaire, auront un besoin impérieux.

Il ne s'agit évidemment pas ici d'opposer Internet aux fonds documentaires des bibliothèques mais de permettre à chaque étudiant, à chaque citoyen, d'exploiter, avec toute l'efficacité et le regard critique nécessaires, l'ensemble des informations de qualité qui lui sont accessibles quelle qu'en soit la forme, tant dans les bibliothèques que sur la toile, afin d'en tirer le meilleur profit.

Selon nous, cet effort devrait commencer dès l'enseignement secondaire où la seule mise à disposition d'ordinateurs connectés à Internet paraît manifestement insuffisante. Il convient d'armer le plus tôt possible les étudiants face à la masse gigantesque d'informations à laquelle ils sont confrontés, sans en connaître au départ les codes ni les caractéristiques. Il s'agit aussi d'aiguiser leur regard critique en les exerçant à mettre en regard des sources d'origines différentes et de les outiller pour en évaluer la pertinence.

Il est clair que le questionnaire utilisé dans l'enquête ne permet d'appréhender les besoins informationnels que sous un angle particulier. Il faut maintenant, pour compléter les données, évaluer sur le terrain la perception de leurs propres besoins par les étudiants eux-mêmes ainsi que celle des enseignants. Il faut enfin objectiver les compétences réellement attendues en fonction des pratiques pédagogiques effectivement mises en place (le discours explicite de nombre d'enseignants ou de projets pédagogiques d'établissement qui insistent sur l'impérieuse nécessité de devenir autonome et efficace dans sa recherche informationnelle, s'écartant parfois notablement des pratiques réelles...).

Il faut par la même occasion déterminer les activités pour lesquelles une formation est nécessaire, évaluer ce qui est réalisé en matière de formation documentaire pour répondre à ces besoins et ces attentes et s'assurer qu'il n'y ait de formation que liée à un véritable besoin. Pour être efficace, ainsi que de nombreux auteurs l'ont déjà montré, il ne suffit pas d'ajouter artificiellement et *ex-abrupto* des formations documentaires au cursus. Il s'agit de les articuler sur des besoins réels des étudiants, ce qui, dans certains cas, pourrait aussi amener à réfléchir sur le caractère trop souvent exclusivement transmissif de la pédagogie utilisée dans l'enseignement supérieur.

Dans ce cadre, il est préférable de répartir l'effort de formation à différents moments du cursus pour l'ajuster aux besoins réels des étudiants. Ces besoins sont sensiblement différents entre le moment où ils entrent dans l'enseignement supérieur et, par exemple, celui où ils entament la préparation d'un travail de fin d'études. Il convient également que ces formations soient organisées en partenariat étroit entre enseignants et bibliothécaires, chacun apportant son champ de compétence particulier. L'enseignant

seul ne maîtrise généralement pas les spécificités avancées des outils et techniques documentaires. De même, il n'appartient pas au bibliothécaire d'intervenir seul dans ce qui touche aux compétences "matière" requises dans les différents domaines enseignés. L'alliance de ces deux compétences a déjà montré toute son efficacité.

Cette enquête a permis de définir une ligne de base qui ouvre déjà à de nombreuses exploitations. Elle mérite cependant de voir ses résultats confirmés par d'autres études. Pour disposer d'une connaissance complète de la problématique, il serait également intéressant de pouvoir évaluer les mêmes compétences en fin de cycle, à l'aide du même outil. Ceci permettrait d'évaluer l'acquis, en particulier lorsque des actions de formation ont été entreprises, d'améliorer celles-ci, voire de déterminer les appareillages formatifs les plus efficaces.

Enfin, il serait aussi intéressant d'envisager une version améliorée du questionnaire, permettant d'identifier plus finement certaines problématiques, notamment autour de la critique de l'information ou de la mécanique d'exploitation des ressources en ligne.

Paul THIRION

Réseau des Bibliothèques de
l'Université de Liège (ULg)
Grande Traverse 12, bât B37
4000 Sart Tilman Liège
Paul.Thirion@ulg.ac.be

Bernard POCHE

Faculté universitaire des Sciences
agronomiques de Gembloux (FUSAGx)
Passage des Déportés, 2
5030 Gembloux
Pochet.B@fsagx.ac.be

Novembre 2008

Notes

- ¹ Des résultats plus complets de cette enquête peuvent être trouvés dans le *Rapport de synthèse* accessible librement sur le site du groupe EduDOC et sur le site du CIUF (voir notes 11 et 12).
- ² Pochet, B. Comment former les usagers ? Réflexion à partir de la diversité des expériences de formation organisées en Belgique. In S. Chevillotte (éd), *La formation à la maîtrise de l'information à l'heure européenne : problèmes et perspectives*. Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2004, pp. 55-71.
- ³ Line, M. B. Libraries in the educational process. *Library Association Research*, 1990, Vol. 92, N° 7, pp.504-506.
- ⁴ Lance, K.C. The impact of school library media centers on academic achievement. Find more like this. *School Library Media Quarterly*, 1994, Vol. 22, N°3, pp. 167-172.

- 5 Lance, K.C.; Russell, B. Scientifically based research on school libraries and academic achievement. *Knowledge Quest*, 2004, Vol. 32, N°5, pp. 13-17.
- 6 Todd, R.J. Information literacy: philosophy, principles, and practice. *School Libraries Worldwide*, 1995, Vol. 1, N°1, pp. 54-68.
- 7 Coulon, A.; Bretelle-Desmazières, D. ; Poitevint, C. *Apprendre à s'informer, une nécessité. Évaluation des formations à l'usage de l'information dans les universités et grandes écoles françaises*. Paris : Université de Paris 8, Laboratoire de Recherches Ethnométhodologiques, 1999.
- 8 Poll, R.; Payne, P. Impact measures for libraries and information services. *Libray Hi Tech*, 2006, Vol.24, N°4, pp. 547-562.
- 9 Zmuda, A.; Harada, V.H. Reframing the library media specialist as a learning specialist. *School Library Media Activities Monthly*, 2008, Vol. 24, N°8, pp. 42-46.
- 10 Thirion, P. L'impact des formations à la maîtrise de l'information sur la performance scolaire des étudiants : de la conviction à la preuve ? In S. Chevillotte (éd), *La formation à la maîtrise de l'information à l'heure européenne : problèmes et perspectives*. Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2004, pp. 151-177.
- 11 Le groupe EduDOC est une asbl dont l'objet unique est la formation à l'information. Ses membres sont issus du monde des bibliothèques, essentiellement des universités et hautes écoles, et du monde de l'enseignement. Le groupe EduDOC organise des conférences, des recherches et d'autres activités de sensibilisation. <<http://www.edudoc.be>> (consulté le 21 novembre 2008).
- 12 La commission « Bibliothèques » du CIUF (Conseil Inter-Universitaire Francophone) rassemble les directeurs des 9 bibliothèques universitaires de la Communauté française de Belgique. Elle gère de nombreux projets de collaboration, de la mobilité des étudiants à la gestion commune des statistiques ou des collections de périodiques. <<http://www.ciuf.be>> (consulté le 21 novembre 2008).
- 13 Organisée par la CREPUQ (Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec) et pilotée par Diane Mittermeyer et Diane Quirion.
- 14 Mittermeyer, D. ; Quirion, D. *Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1er cycle dans les universités québécoises*. Montréal : CREPUQ, 2003. <<http://crepuq.qc.ca/documents/bibl/formation/etude.pdf>>, (consulté le 21 novembre 2008).
- 15 Mittermeyer, D. Incoming first year undergraduate students: How information literate are they? *Education for Information*, 2005, Vol. 23, N°4, pp. 203-232.
- 16 Des études similaires utilisant des adaptations du même questionnaire québécois ont été menées dans six autres pays européens (Italie, Autriche, Danemark, Finlande, Grèce et Suède) dans le cadre de l'ENIL (European Network for Information Literacy), en se limitant cependant à quelques disciplines. Les résultats ne sont pas encore publiés.
- 17 Options choisies au cours des études secondaires, fréquentation des bibliothèques, orientation actuelle d'études, niveau d'étude des parents, disposition d'une connexion Internet à domicile ...
- 18 Un seul établissement s'est écarté de cette procédure commune et a utilisé une autre méthode de sélection aléatoire.
- 19 Une question reprise dans le questionnaire permettait de les identifier, certains établissements n'étant pas à même de distinguer dans leurs listes d'inscriptions si les étudiants avaient déjà été inscrits antérieurement dans l'enseignement supérieur.
- 20 Statistiques 2006 du CREF (Conseil des Recteurs francophones de Belgique) et statistiques 2003-2004 de l'Etnic (Service informatique général de l'enseignement en Communauté française de Belgique).
- 21 Conformément à la littérature, le niveau socio-culturel de la famille a été estimé par le niveau d'étude de la mère.
- 22 Il est à noter que le niveau d'étude du père donne les mêmes résultats mais avec une ampleur de différence moindre.

Où avez-vous obtenu votre diplôme ou certificat de l'enseignement secondaire ?

<input type="checkbox"/>	- Belgique : Communauté française	<input type="checkbox"/>	- Luxembourg	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Belgique : Communauté flamande	<input type="checkbox"/>	- Royaume-Uni	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Belgique : Communauté germanophone	<input type="checkbox"/>	- Allemagne	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- France	<input type="checkbox"/>	- Autre pays de l'Union européenne	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Pays-Bas	<input type="checkbox"/>	- Reste du monde	<input type="checkbox"/>

En quelle année ?

<input type="checkbox"/>	- En 2007	<input type="checkbox"/>	- En 2005	<input type="checkbox"/>	- En 2003
<input type="checkbox"/>	- En 2006	<input type="checkbox"/>	- En 2004	<input type="checkbox"/>	- Avant 2003

Au cours de vos études secondaires vous fréquentez les bibliothèques (ou centres de documentation ou bibliobus)

<input type="checkbox"/>	- Jamais	<input type="checkbox"/>	- De 4 à 10 fois par an	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- De 1 à 3 fois par an	<input type="checkbox"/>	- Plus de 10 fois par an	<input type="checkbox"/>

Oui Non

Disposez-vous d'une connexion à Internet à partir de votre domicile ?

1. Si je veux trouver des articles de revues sur "La popularité des jeux vidéo", je cherche dans :

Prioritairement (une seule réponse possible) :		En second lieu (une seule réponse possible) :	
<input type="checkbox"/>	- Le catalogue de la bibliothèque	<input type="checkbox"/>	- Le catalogue de la bibliothèque
<input type="checkbox"/>	- Une base de données bibliographique	<input type="checkbox"/>	- Une base de données bibliographique
<input type="checkbox"/>	- Un moteur de recherche (Google, Yahoo...)	<input type="checkbox"/>	- Un moteur de recherche (Google, Yahoo...)
<input type="checkbox"/>	- Les revues imprimées ou électroniques de la bibliothèque	<input type="checkbox"/>	- Les revues imprimées ou électroniques de la bibliothèque
<input type="checkbox"/>	- Autre (s.v.p., préciser) :	<input type="checkbox"/>	- Autre (s.v.p., préciser) :

.....

2. Vous faites une recherche dans le catalogue de la bibliothèque en utilisant les mots "traitement des eaux usées". Aucun document n'est retrouvé par l'ordinateur. Qu'en déduisez-vous ? (une seule réponse possible)

<input type="checkbox"/>	- La bibliothèque n'a pas de document sur le sujet	<input type="checkbox"/>	- Le système est en panne
<input type="checkbox"/>	- Je n'ai pas utilisé les bons mots	<input type="checkbox"/>	- Autre (s.v.p. préciser)
<input type="checkbox"/>	- Tous les documents sur ce sujet sont prêtés	<input type="checkbox"/>	- Ne sais pas

3. Pour aborder un sujet avec lequel je ne suis pas familier, parmi les documents suivants, je consulte d'abord : (une seule réponse possible)

<input type="checkbox"/>	- Une revue	<input type="checkbox"/>	- Un livre
<input type="checkbox"/>	- Une encyclopédie	<input type="checkbox"/>	- Ne sais pas
<input type="checkbox"/>	- Une base de données		

4. Vous devez effectuer une recherche dans une base de données en psychologie portant sur "L'effet des relations familiales sur les résultats scolaires des élèves à l'école primaire". Lequel des ensembles de mots utiliserez-vous ? (une seule réponse possible)

<input type="checkbox"/>	- "relations familiales, résultats scolaires, école primaire"	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- "relations familiales, résultats scolaires"	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- "effet, relations familiales, résultats scolaires"	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- "effet, relations familiales, résultats scolaires, école primaire"	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Autre (s.v.p., préciser)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Ne sais pas	<input type="checkbox"/>

5. Laquelle des références bibliographiques suivantes décrit un article de revue ? (une seule réponse possible)

- Tarrab, G., & Pelsser R. (1992). *Le Rorschach en clinique et en sélection*. Marseille : Hommes et perspectives.
- Peaucelle, J.-L. (2001). La recherche française en systèmes d'information : comparaison avec les États-Unis. *Systèmes d'information et management*, 6(3), 5-30.
- Boudon, P. (1991). L'architecture des années 30, ou l'inversion des signes, in R. Robin (Ed.) *Masses et culture de masses dans les années 30* (pp. 137-162). Paris : Editions ouvrières.
- Tellier, Y., & Tessier R. (dir.). (1990). Priorités actuelles et futures, in *Changement planifié et développement des organisations* (Vol. 2, pp. 132-189). Ste-Foy (Qué.) : Presses de l'Université du Québec
- Ne sais pas

6. Un moteur de recherche (Google, Yahoo...) ne permet pas de trouver : (une seule réponse possible)

- Les livres disponibles à la bibliothèque
- Des renseignements biographiques sur des personnalités connues
- Des catalogues de produits
- De l'information sur les entreprises
- Autre (s.v.p., préciser) :
- Ne sais pas

7. Mon amie m'a suggéré de lire un article publié dans *Guide Internet* du mois de novembre 2001: "La console Xbox de Microsoft", par M. Pelletier. La méthode la plus sûre pour vérifier la disponibilité de cet article à la bibliothèque, c'est de chercher dans le catalogue sous : (une seule réponse possible)

- Guide Internet - La console Xbox de Microsoft
- Pelletier M. - Ces trois réponses sont bonnes
- Autre (s.v.p., préciser) : - Ne sais pas

8. Le meilleur choix pour trouver à l'aide d'un moteur de recherche (Google, Yahoo...) des documents sur "L'impact de l'amincissement de la couche d'ozone sur la santé", j'utilise les mots : (une seule réponse possible)

- "impact, amincissement, couche d'ozone, santé" - "couche d'ozone"
- "couche d'ozone, santé" - "cancer de la peau, couche d'ozone"
- Autre (s.v.p., préciser) : - Ne sais pas

9. Pour repérer un grand nombre de documents sur mon sujet, je peux inclure des synonymes (mots qui ont le même sens) dans ma recherche. Pour réunir ces synonymes, j'utilise : (une seule réponse possible)

- ET - SAUF
- + - OU
- Autre (s.v.p., préciser) : - Ne sais pas

10. Vous avez trouvé un livre portant exactement sur le sujet qui vous intéresse. Quelle section de livre allez-vous consulter pour trouver d'autres documents sur le sujet ?

- Le glossaire - La bibliographie
- L'index - La table des matières
- Autre (s.v.p., préciser) : - Ne sais pas

11. Pour trouver tous les documents sur *J. Tolkien* dans le catalogue de la bibliothèque, je fais une recherche : **(une seule réponse possible)**

<input type="checkbox"/>	- Par titre	<input type="checkbox"/>	- Par sujet	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Par éditeur	<input type="checkbox"/>	- Par auteur	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Autre (s.v.p., préciser) :	<input type="checkbox"/>	- Ne sais pas	<input type="checkbox"/>

.....

12. Lorsque j'interroge une base de données spécialisée pour repérer des documents sur un sujet, il est conseillé d'utiliser la terminologie spécifique à cette base. A cette fin, je consulte : **(une seule réponse possible)**

<input type="checkbox"/>	- Un idéogramme	<input type="checkbox"/>	- Un thesaurus	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Un dictionnaire	<input type="checkbox"/>	- Un moteur de recherche Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Autre (s.v.p., préciser) :	<input type="checkbox"/>	- Ne sais pas	<input type="checkbox"/>

.....

13. Vous devez faire une présentation orale portant sur "Les mesures actuellement utilisées dans notre pays pour remédier à la dégradation du milieu naturel". Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux les idées contenues dans votre sujet ? **(une seule réponse possible)**

<input type="checkbox"/>	- "dégradation du milieu naturel, Belgique"	<input type="checkbox"/>	- "dégradation, environnement, mesures utilisées"	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- "mesures utilisées, environnement, pays"	<input type="checkbox"/>	- "mesures de protection, environnement, Belgique"	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Autre (s.v.p., préciser) :	<input type="checkbox"/>	- Ne sais pas	<input type="checkbox"/>

.....

14. J'utilise un métamoteur de recherche tel Copernic, Vivisimo, Dogpile ou MetaCrawler pour : **(une seule réponse possible)**

<input type="checkbox"/>	- Lancer une requête dans plusieurs moteurs de recherche simultanément	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Exécuter la recherche dans tous les sites Web existants	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Étendre la recherche à des sites Web de langues étrangères	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Exécuter la recherche dans toutes les bases de données disponibles à la bibliothèque	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Autre (s.v.p., préciser) :	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Ne sais pas	<input type="checkbox"/>

15. Pour trouver l'information la plus récente sur la toxicomanie, je consulte : **(une seule réponse possible)**

<input type="checkbox"/>	- Un livre	<input type="checkbox"/>	- Une encyclopédie	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Une revue scientifique	<input type="checkbox"/>	- Un dictionnaire	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Ne sais pas	<input type="checkbox"/>		

16. Vous devez faire un travail portant sur "Le traitement de la dépression", quelle stratégie de recherche trouvera le plus petit nombre de documents pertinents ? **(une seule réponse possible)**

<input type="checkbox"/>	- "dépression et psychothérapie"	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- "dépression ou psychothérapie ou antidépresseurs"	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- "dépression et psychothérapie et antidépresseurs"	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- "dépression"	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Autre (s.v.p., préciser) :	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	- Ne sais pas	<input type="checkbox"/>

17. Le catalogue de la bibliothèque permet de trouver, entre autre(s) : (une seule réponse possible)

- Tous les titres des livres disponibles à la bibliothèque ■
- Tous les titres des livres disponibles dans le commerce ■
- Tous les titres des articles de revues disponibles à la bibliothèque ■
- Tous les titres des revues disponibles à la bibliothèque ■
- Aucun de ces énoncés ■
- Ne sais pas ■

18. Parmi les caractéristiques qui permettent d'évaluer la qualité d'un site Internet on retrouve : (plusieurs réponses possibles)

- La date de publication est mentionnée - Il est accessible rapidement ■
- L'auteur est connu dans le domaine - Aucun de ces énoncés ■
- La responsabilité du site est clairement indiquée - Ne sais pas ■

19. Vous trouvez des articles de revues et des pages Web qui présentent des opinions sur un sujet d'actualité. Vous désirez utiliser cette information pour rédiger votre travail. Dans quel(s) cas devez-vous faire référence à la source d'où vient l'information ? (plusieurs réponses possibles)

- Quand je reproduis mot à mot un paragraphe d'un article de revue ■
- Quand je reproduis mot à mot un paragraphe d'une page Web ■
- Quand j'écris dans mes propres mots ce qui est dit dans un article de revue ■
- Quand j'écris dans mes propres mots ce qui est dit dans une page Web ■
- Aucun de ces énoncés ■
- Ne sais pas ■

20. Parmi les énoncés suivants, identifiez celui ou ceux décrivant bien les articles publiés dans les revues scientifiques ? (plusieurs réponses possibles)

- Ils présentent de l'information scientifique vulgarisée ■
- Ils fournissent une liste de références ■
- Ils décrivent la méthodologie de recherche utilisée ■
- Ils ont été évalués par un comité de lecture avant publication ■
- Aucun de ces énoncés ■
- Ne sais pas ■

Vos commentaires sont les bienvenus :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DONNER DU SENS AUX BREVETS

Comment explorer un état de l'art via les brevets ?

Fabienne MONFORT-WINDELS

Responsable Information et veille, Sirris

▪ Les bases de données de brevets permettent de se faire une idée de l'état de l'art d'une technique. Les bases disponibles gratuitement sur Internet – dont l'outil désormais fameux, *Espacenet* - permettent à chacun de dégrossir un problème ou d'effectuer une première analyse. Les mots-clés, définis en fonction des concepts à explorer, déclinés en divers synonymes et associés par des opérateurs booléens, permettent une première approche. Les codes de classification qui subdivisent l'ensemble des domaines techniques en une arborescence assez fine sont une deuxième solution. Une bonne technique est d'adopter une méthode itérative en combinant recherche par mots-clés et par codes de classification.

▪ De octrooidatabank staat toe zich een beeld te scheppen van de stand van zaken van een bepaalde techniek. Door de gratis beschikbare databanken op het internet – b.v. (in de bekende online databank *Espacenet*) - kan iedereen een probleem schetsen of een eerste analyse uitvoeren. De trefwoorden, bepaald in functie van de te onderzoeken concepten, verbogen in verschillende synoniemen en verenigd door Booleaanse operatoren, laten een eerste benadering toe. De classificatiecodes die het geheel van de technische domeinen onderverdelen in een verfijnde boomstructuur zijn een tweede oplossing. De juiste manier is het gebruik van een iteratief proces door zoekingen via sleutelwoorden te combineren met opzoekingen via classificatiecodes.

Les bases de données disponibles gratuitement sur Internet permettent à chacun de dégrossir un problème ou d'effectuer une analyse préalable, sachant que toute étude plus exhaustive doit être confiée à des spécialistes qui disposent d'outils professionnels.

La recherche commence par la définition précise du sujet, puis du cadre de travail : couverture géographique, temporelle, type de documents recherchés,... De là découle le choix de la ou des base(s) de données.

Une bonne démarche commence par la base de données désormais bien connue *Espacenet*, qui couvre la plupart des pays (dans sa version "base de données mondiale") et est très conviviale¹. Cependant, le choix des sources dépend toujours des objectifs de la recherche et du domaine concerné.

La mise au point des équations de recherche s'effectue selon deux approches : les mots-clés et les classifications.

Les mots-clés

Une recherche sur l'état de la technique commence par la détermination des concepts qui définissent le problème et par le choix des mots-clés correspondants. Ceux-ci seront reliés par un opérateur AND et formeront l'équation de recherche de base.

Sachant que chaque inventeur est libre du choix des mots de son texte, il est important de retenir de nombreux synonymes, introduits avec les troncatrices nécessaires pour englober plusieurs

variantes des mêmes mots. Les synonymes sont reliés par un opérateur OR.

Il suffit dès lors de trouver les documents présentant une combinaison des mots retenus.

Si en principe, la liste des concepts est donnée par l'énoncé du sujet et est donc assez complète dès le départ, l'ensemble des mots-clés retenus s'enrichira au fil de la recherche.

Une recherche classique sur Internet, via les moteurs de recherche traditionnels, aide souvent à élargir le vocabulaire retenu. Elle fournit aussi d'autres informations telles que des noms d'inventeurs ou d'entreprises qui peuvent être introduits dans les bases de données de brevets pour faire évoluer la recherche.

Les codes de classification

Pour bien cerner un problème, la recherche par mot-clé ne suffit généralement pas. Il faut la combiner avec une recherche par codes de classification. Tous les documents brevets sont en effet indexés selon une classification arborescente assez fine qui subdivise l'ensemble des domaines techniques (129 000 classes et sous-classes pour le système européen, disponible via *Espacenet*, 70 000 pour le système international, disponible sur le site de la World Intellectual Property Organization²). Ces codes sont attribués non par l'inventeur, mais par des examinateurs spécialisés; ils décrivent de manière précise le contenu du brevet (exemple 28).

Tab. 1 : Nombre de documents trouvés par stratégie de recherche.

Codes	Mots-clés	Nombre de documents
B60P7/04	(cut* or lacer* or vandalism*) and reforc*	18
B32B3/00 B32B7/08 B32B5/26 B32B27/12	or or or (cut* or lacer* or vandalism*) and tarpaulin*	31

Cette stratégie finit par donner une bonne vue d'ensemble des brevets existants et des techniques utilisées pour les bâches anti-agressions.

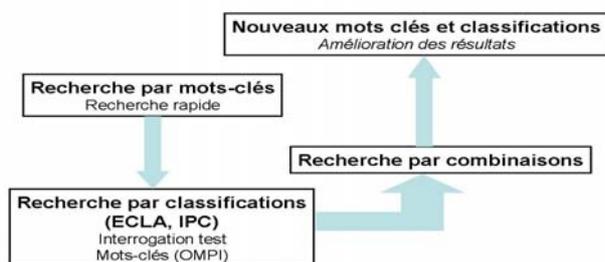


Fig. 3 : Recherche de brevets complète : récapitulatif

Approche itérative

Il n'est pas aisé de définir dès le départ toutes les manières d'exprimer un même concept. La

façon de procéder sera progressivement affinée au fur et à mesure que les documents pertinents feront apparaître de nouveaux mots-clés ou des classifications supplémentaires.

Il faut remarquer que certains sujets ne se prêtent pas à la recherche par concept telle qu'expliquée plus haut: c'est le cas des séquences génétiques, des molécules chimiques etc. Il faut utiliser des outils de recherche spécifiques.

Fabienne Monfort-Windels

Sirris

Rue du Bois Saint-Jean, 12

4102 Ougrée

fabienne.windels@sirris.be

Septembre 2008

Notes

- 1 Esp@cenet. <<http://ep.espacenet.com>> (consulté le 15 septembre 2008).
- 2 WIPO International classification <<http://www.wipo.int/classifications>> (consulté le 15 septembre 2008).
- 3 Plutarque, le portail de recherche d'information en propriété intellectuelle. <<http://www.plutarque.com/>> (consulté le 15 septembre 2008).

DONNER DU SENS AUX BREVETS

Les bases de données de brevets

Fabienne MONFORT-WINDELS

Responsable Information et veille, Sirris

Les bases de données de brevets électroniques sont aujourd'hui accessibles à tous, souvent gratuitement et sur Internet. Ces bases sont dotées d'une interface conviviale et présentent des facilités intéressantes. Leur contenu est de plus en plus complet. L'outil *Espacenet* est le plus connu, il est en constante amélioration et est essentiel pour tous ceux qui veulent consulter des bases de données de brevets. En plus des documents de brevets, il donne accès à des détails sur leur statut juridique.

Les outils professionnels sont assez coûteux mais offrent de la valeur ajoutée en termes de qualité de contenu, de facilité de rapport, d'outils statistiques etc. Sirris dispose de certains d'entre eux qu'il utilise pour aider les industriels dans leur recherche de brevets.

De elektronische octrooidatabanken zijn vandaag voor iedereen toegankelijk, dikwijls trouwens geheel kosteloos en via het Internet. Deze databanken zijn voorzien van een hulpvriendelijk interface en zijn uitgerust met interessante faciliteiten. Hun inhoud wordt steeds completer. *Espacenet* is één van bekendste tools, hij wordt voortdurend verbeterd en is onmisbaar voor al wie octrooidatabanken wenst raad te plegen. Hij geeft toegang tot het document maar geeft ook informatie over hun juridische statuut.

De professionele hulpmiddelen zijn nogal duur maar bieden een toegevoegde waarde op gebied van de inhoudskwaliteit, de gemakkelijke reporting, de statistische tools, enz. Sirris bevat enkele van deze hulpmiddelen om de industriëlen te helpen bij het zoeken van octrooien.

Jusqu'il y a peu, les bases de données électroniques concernant les brevets étaient réservées aux offices de brevets et aux spécialistes. Aujourd'hui, elles sont accessibles à tous, souvent gratuitement et sur Internet. Les interfaces et moteurs de recherche sont de mieux en mieux adaptés aux non-spécialistes de la recherche documentaire. Et de nombreuses bases contiennent maintenant les textes intégraux des brevets.

Les producteurs de produits payants s'attachent quant à eux à apporter à l'utilisateur une valeur ajoutée qui justifie les prix élevés de leurs services : contenu retravaillé, recherche avancée, facilité de rapport, outils statistiques, indexations spécifiques,... Il devient aisé d'en extraire des informations auparavant inaccessibles, notamment pour effectuer une veille plus complète.

Sirris dispose de certains de ces outils qu'il utilise pour aider les industriels dans leurs recherches de brevets.

Parmi les bases de données disponibles, on trouve :

- des bases de données sur DVD,
- des bases de données gratuites sur Internet,
- des bases de données commerciales en ligne,
- des bases de données spécialisées,
- d'autres outils

Des bases sur DVD

Ces bases sont utiles pour la recherche documentaire, mais difficiles à gérer vu les nombreuses mises à jour. Elles ne conviennent pas pour

certains types d'applications, telles que les analyses statistiques.

Le public peut consulter ces collections (Espace, Mimosa) à l'OPRI, l'Office belge de la Propriété intellectuelle¹ à Bruxelles.

Des bases de données gratuites sur Internet

La plupart des offices de brevets ont rendu gratuit l'accès à des bases de données.

L'office américain United States Patent and Trademark Office, USPTO, (<http://www.uspto.gov/patft/>) a été l'un des premiers à agir dans ce sens. Il donne accès au texte intégral et à l'image des documents brevets américains.

Espacenet (<http://ep.espacenet.com>), est un service coordonné par l'Office européen des Brevets en collaboration avec les États membres de l'Organisation européenne des Brevets. Elle contient plus de 60 millions de documents de plus de 80 pays ou régions et est doté d'une interface qui facilite considérablement les recherches simples.

DEPATISnet (<http://depatisnet.dpma.de/>), est offert par l'office allemand des brevets et permet de consulter les brevets de la plupart des pays industrialisés.

La bibliothèque numérique de l'OMPI, l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/pctdb/en/>), donne

accès à des documents brevets PCT (Traité de coopération en matière de brevets).

Certains offices n'offrent gratuitement qu'une partie de leurs bases de données. Ainsi, l'INPI, l'Office français de la propriété industrielle (<http://www.plutarque.com/>), ne donne accès qu'aux documents des deux dernières années.

D'autres outils, non officiels, sont également intéressants. Ainsi, FreePatentsOnline (<http://freepatentsonline.com/>) permet de rechercher gratuitement des brevets américains. Sirius (<http://www.scirus.com/srsapp/advanced/index.jsp>), moteur de recherche d'information scientifique, indexe 13 millions de brevets (USPTO, EPO, JPO, PCT).

Les brevets belges peuvent être recherchés dans *Espacenet* ou dans la base de l'OPRI, l'Office de la Propriété intellectuelle (http://mineco.fgov.be/intellectual_property/home_fr.htm).

Enfin, depuis peu, Google (<http://www.google.com/patents>) offre un nouveau moteur de recherche vertical sur les brevets. L'outil recherche les informations dans le texte intégral des 7 millions de brevets déposés depuis 1790 aux USA auprès de l'USPTO. Une recherche avancée multi-critères permet d'effectuer des requêtes par numéro de brevet, déposant, date de dépôt, code de classification. Les résultats, directement consultables, sont composés du titre et du numéro du brevet, d'une description, de la date, du nom du détenteur, etc. Les détails reprennent tous les éléments connus par Google Patent Search : résumé, description détaillée, brevets cités et citant, dessins...

Des bases de données commerciales en ligne

De nombreuses firmes privées – Delphion, Derwent, Micropatent, Patolis (JP), QPAT, STN,... - proposent des services payants, à valeur ajoutée. Ainsi Derwent, par exemple, réécrit les abrégés des brevets pour les rendre cohérents et plus représentatifs du contenu.

Ces outils répondent aux besoins des utilisateurs en matière de recherches approfondies.

Des bases de données spécialisées

Certaines organisations offrent des bases de données ciblées. Ainsi, Coatings.de

(<http://www.coatings.de/patents/patents.cfm>) offre un éventail de brevets sur les revêtements. Le site *GaussProject* (<http://gauss.ffii.org/Database>) concerne les brevets logiciels.

IFIPAT (accessible via des serveurs comme STN, Questel) regroupe les documents brevets sur la chimie. *APIPAT* concerne les brevets dans le domaine pétrolier.

BiOS (<http://www.bios.net/>) donne accès aux brevets dans le domaine de la biotechnologie.

D'autres outils

EPOLINE, le Registre Européen des Brevets, qui reprend l'ensemble des communications et des transactions électroniques pendant la procédure de délivrance des brevets est disponible en ligne (<http://register.epoline.org/espacenet/ep/fr/srch-reg.htm>).

INPADOC, International Patent Documentation Center, réunit dans une seule base électronique les détails relatifs à la situation juridique de documents de plus de 40 offices et est accessible via *Espacenet*.

La classification mondiale est disponible sur le site de l'OMPI (<http://www.wipo.int/classifications/fr/>). La classification européenne *ECLA* est accessible directement via *Espacenet*.

Quant à la classification américaine, on peut la trouver sur le site de l'USPTO (<http://www.uspto.gov/go/classification/>).

Rappelons que le choix des outils se fera en fonction du domaine exploré, de la couverture géographique nécessaire, des éléments recherchés (abrégé, texte intégral, famille...), de la couverture temporelle envisagée. Tous ces éléments dépendent de l'objectif de la recherche : état de la technique, recherche d'antériorité, liberté d'exploitation, recherche ponctuelle, statut juridique d'un brevet, concurrence,...

Interviennent bien entendu aussi les aspects pratiques de coûts et d'accessibilité des outils !

Fabienne Monfort-Windels

Sirris

Rue du Bois Saint-Jean, 12

4102 Ougrée

fabienne.windels@sirris.be

Septembre 2008

Note

¹ Office belge de la Propriété intellectuelle, North Gate III, Boulevard du Roi Albert II, 16, 1000 Bruxelles.

LES DOCUMENTALISTES INDEPENDANTS

Retour d'expérience du mini-réseau Indépendoc

Françoise COMET

Consultante en information-documentation, F2C

Brigitte HAOUR

Consultante en information-documentation, Syn@doc

Delphine KIEFFER

Consultante en information-documentation, Aubance

Florence MUET

Professeure, Haute École de Gestion de Genève - Filière information documentaire

Françoise QUAIRE

Consultante en information-documentation, CFTDoc

Bruno Louis SÉGUIN

Consultant en information-documentation, La Toilerie

Bruno Bernard SIMON

Consultant en systèmes d'information, BBS Consultant

Clotilde VAISSAIRE

Consultante en information-documentation, CV Conseil

- Exercer le métier de professionnel de l'information en indépendant est sans doute un rêve pour beaucoup de salariés. Cependant peu de professionnels s'y risquent vraiment en raison des nombreuses questions qu'ils se posent. En France, le mini-réseau Indépendoc regroupe des documentalistes indépendants depuis 2001. Les auteurs, membres de ce réseau, font le point sur les difficultés qu'ils rencontrent, sur leurs pratiques et les services qu'ils proposent. Même s'ils ne souhaitent pas donner de conseils, l'article permet aux documentalistes salariés d'avoir une meilleure idée de ce que pourrait être leur métier s'ils travaillaient pour leur propre compte et suscitera peut-être des vocations.
- Het beroep informatie professional als zelfstandige uitoefenen is waarschijnlijk een droom voor vele werknemers. Wegens teveel open vragen blijft het voor veel documentalistes een te grote uitdaging. Indépendoc bestaat in Frankrijk sinds 2001, het is een klein netwerk voor zelfstandige documentalistes. De auteurs, leden van dit netwerk bespreken er de moeilijkheden die ze ontmoeten, hun persoonlijke ervaringen en de diensten die ze bieden. Zelfs al willen ze geen raad geven, het artikel kan documentalistes een beter idee geven van wat hun beroep zou kunnen zijn als ze voor hun eigen rekening zouden werken en dit zou misschien voor roepingen kunnen zorgen.

En juin 2001, au sein de l'ADBS¹, un petit groupe de professionnels, un peu marginaux par rapport à la majorité de leurs collègues, ont décidé de se réunir au sein d'un réseau, qu'ils ont appelé Indépendoc. Leur particularité, c'est d'être des indépendants. L'objectif d'Indépendoc est de faire connaître cette forme de travail, d'informer tous les documentalistes qui voudraient eux aussi changer de vie, de promouvoir l'échange de pratiques professionnelles, de mettre en place un outil collaboratif leur permettant de travailler en réseau et de développer des synergies. Pour adhérer à ce réseau, il faut impérativement être documentaliste indépendant déjà installé et pouvoir justifier de la non subordination à un ou plusieurs employeurs (n° de SIRET² ou attestation d'une société de portage³).

Sept ans après la création de ce minuscule réseau, sans existence officielle, sans statut réel, sans cotisation, nous sommes en fait restés un groupe informel d'indépendants qui travaillons parfois ensemble sur des missions ponctuelles.

Le site web⁴ ne sert qu'à une chose : ne pas répéter inlassablement comment quitter le statut de salarié pour exercer une profession libérale (ce qui n'est pas simple en France). Nous avons mis en ligne tous les conseils que nous pouvons donner pour le passage au statut d'indépendant mais nous ne prétendons pas pouvoir analyser la faisabilité d'un projet de création d'entreprise, ni ne voulons donner des conseils précis qui pourraient être mauvais ! Nous pouvons répondre à des questions ponctuelles, mais nous ne sommes pas une pépinière d'entreprises et n'avons pas les compétences pour cela.

En finalité, nous nous appelons lorsque nous avons besoin d'un coup de main sur un projet. Un(e) indépendant(e) entre dans ce "club" sans aucune formalité, suite à un projet mené avec l'un des membres. Une sorte de parrainage basé sur la reconnaissance des membres, la confiance et le partage. C'est un simple carnet d'adresses de compétences !

Terminologie

La terminologie employée pour nommer les professionnels documentalistes indépendants est parfois très confuse : consultant, courtier en information, iconographe, etc. En voulant cerner la définition du "documentaliste indépendant", nous sommes confrontés à une réalité qui recouvre une multiplicité d'activités, de statuts et une profusion de termes.

Par exemple, on parlera de consultant pour quelqu'un qui fait du conseil, souvent en indépendant, mais il peut ne pas se considérer comme un documentaliste. Ainsi l'un des professionnels interrogés, au sein du réseau Indépendoc, se définit comme "*consultant en système d'information, architecte internet, [et] non documentaliste au sens propre du terme*". Un autre se voit comme "*conseil en gestion documentaire et informatique*". Ou encore "*prestataire de service et de conseil en organisation et ingénierie documentaire*".

Ceci montre la difficulté de faire une distinction précise entre diverses appellations qui sont très subjectives. Il nous semble impossible de donner une seule définition du "documentaliste indépendant". Par ailleurs, le terme de "documentaliste" s'est chargé peu à peu, en France, d'une connotation parfois malheureusement négative, par sa référence aux métiers des années 1970-1990 bouleversés par l'émergence de l'internet et aujourd'hui du web 2.0. Ce terme - qui a cependant pour qualité de correspondre à un métier connu - n'est souvent usité qu'en dernier recours au profit de termes plus modernes et plus dynamiques. D'autres, au contraire, affichent leur métier de "documentaliste" sur leurs blogs à l'instar de "*Klog, les outils du web pour les documentalistes : blogs, RSS, wikis, travail collaboratif*"⁵.

D'ailleurs, à la question "*Pour vous, qu'est-ce qu'un documentaliste indépendant ?*", les professionnels proposent des réponses très diverses et très personnelles. La réponse de cet indépendant le montre bien : "*c'est avant tout un professionnel de l'information [...]. C'est d'ailleurs comme ça que je me présente à ceux qui ne connaissent rien à notre monde, je ne me rabats sur le terme documentaliste qu'en dernier recours ou pour l'administration quand je veux simplifier*".

Ce foisonnement de termes ne semble pas propre aux indépendants. En effet n'est-il pas le résultat des diverses mutations survenues dans le domaine de l'information au cours de ces vingt dernières années ?

Selon une enquête réalisée par l'ADBS⁶, les travailleurs indépendants dans le secteur de la do-

umentation représentent 2 % des documentalistes, alors qu'en 1993, elle ne recensait aucun documentaliste indépendant.

Le profil des documentalistes indépendants (6 répondants)

Tous les répondants du réseau Indépendoc ont un diplôme universitaire de second cycle, souvent en sciences humaines (maîtrise), parfois en informatique, complété par un diplôme de troisième cycle en sciences de l'information et de la documentation.

Ils ou elles ont exercé en moyenne de 4 à 10 ans en tant que salarié, le plus souvent dans le secteur de la documentation. La plupart assumaient des postes à responsabilité. Certains exercent encore une activité salariée partielle. Une seule indépendante s'est lancée dès la fin des études.

La motivation

Mais qu'est-ce qui les motive dans ce statut d'indépendant ? Le désir d'autonomie est cité par tous les répondants comme motivation première : refus du poids de la hiérarchie, volonté d'investissement, gestion de sa propre activité, liberté dans le choix des missions. Mais il est aussi lié à des circonstances familiales ou à des ambitions personnelles.

Les raisons souvent invoquées sont les suivantes :

- l'envie de se réaliser,
- la recherche de l'optimisation de ses responsabilités,
- le souhait de montrer de quoi on est capable,
- le souhait d'exercer un emploi précis,
- le souhait de mettre en application ce qui avait été appris lors d'une reconversion professionnelle,
- la conviction de l'existence d'un créneau, d'un marché auquel la personne voulait accéder,
- le souhait d'être responsable de son destin professionnel,
- le souhait de faire évoluer sa façon de vivre et de travailler,
- la recherche du travail "autrement",
- l'envie de rester dans sa région,
- la liberté, l'autonomie, l'indépendance,
- la souplesse dans l'organisation du temps,
- la variété des lieux de travail, des contacts, l'absence de routine,
- la possibilité de concilier vie professionnelle et vie privée,
- la richesse des rencontres,

- le fait d'être "pilote", d'avoir une longueur d'avance,
- la part de risque à maîtriser,
- l'anti-routine et la maîtrise à 360,
- le plaisir de travailler pour soi,
- le fait de tout gérer,
- la qualité de vie et de travail.

Le statut

Au sein d'Indépendoc, la structure la plus ancienne date de 1989, il n'y a qu'une seule SARL (société à responsabilité limitée) Les autres professionnels exercent avec le statut de profession libérale.

Avantages et inconvénients

L'intérêt du statut de travailleur indépendant est indéniable : maîtrise et autonomie dans son travail ; diversité et variété des collaborations, des contacts professionnels et des situations rencontrées ; apprentissage de méthodes de travail bien plus efficaces et directes ; développement de ses compétences relationnelles et commerciales.

Mais les limites apparaissent vite. Beaucoup soulignent l'irrégularité des revenus et des horaires ainsi que la difficulté à tout gérer. Certains parlent aussi de solitude. Sans compter les difficultés dans la recherche de nouveaux clients, le manque de formation et de stimulation, la nécessité de pratiquer d'autres métiers que la documentation, l'inadéquation entre le travail fourni et la rémunération obtenue sans oublier les aspects administratifs et comptables.

Pour être travailleur indépendant, il faut avant tout aimer travailler ... car on travaille vraiment beaucoup. Il faut aussi accepter d'être très disponible et très réactif vis-à-vis de ses prospects et de ses clients. Il faut enfin garantir le meilleur niveau de qualité possible, ce qui veut dire qu'on ne peut pas se permettre de parfois "bâcler" un peu pour aller plus vite (un livrable mal présenté, avec des fautes d'orthographe est une contre-publicité malheureusement très efficace !). Tout cela prend beaucoup de temps et occupe beaucoup l'esprit. Il peut donc arriver qu'au bout de quelques années, on se prenne à rêver de pouvoir disposer de plusieurs week-ends d'affilée sans avoir à travailler !

Pour pouvoir vivre correctement de son activité indépendante, il faut bien sûr avoir des clients et des missions et leur consacrer le maximum de son temps. Et quand on est seul, on assure tout : le déroulement des missions bien sûr, mais aussi

le secrétariat, la comptabilité, les déclarations fiscales, le dépannage de son ordinateur, etc. Le temps pour le développement personnel (les lectures professionnelles, la formation continue) est donc vite réduit à la portion congrue. Dans le cas du conseil, cela peut à terme avoir des conséquences sur la qualité des résultats qu'on fournit, avec le risque d'une certaine obsolescence qui n'est qu'en partie compensée par les apports en termes de méthodologie ou de modèles que l'on peut tirer des différentes missions que l'on assure.

Il est bien entendu intéressant d'avoir un revenu récurrent sur des dossiers de fond et parfaitement maîtrisés : par exemple deux clients pour lesquels un volume de journées de travail est défini à l'année pour un coût connu et décidé à l'avance. Des cours à l'Université ou pour un organisme de formation peuvent également assurer un revenu fixe et régulier. Les situations sont différentes pour chaque indépendant(e).

Les difficultés de la création d'entreprise

Les difficultés rencontrées

Lors de la création, les documentalistes indépendants font souvent face à des difficultés parmi lesquelles :

- les démarches administratives, l'initiation à la comptabilité,
- la projection dans l'avenir et l'élaboration du projet au fur et à mesure,
- la crédibilité du projet, (on notera l'absence de confiance de la part des structures d'aide notamment),
- les premiers clients, le fait de démarrer sans client ni référence,
- la rationalisation du temps de travail, la logistique de gestion du temps.

Quelques personnes avaient suivi une formation spécifique à la création d'entreprise auprès d'une chambre de commerce et d'industrie et des formations en comptabilité. Mais la plupart des indépendants installés se sont lancés sans formation spécifique. Parmi ceux qui n'en ont pas eue, l'environnement familial, professionnel ou amical a cependant souvent pallié à cette absence.

Le passage à l'acte se fait par tâtonnement : portage salarial, recrutement de la clientèle avant l'établissement (durant les derniers mois de salaire), opportunité soudaine.

Coût de l'installation

L'estimation du coût est la pierre angulaire de l'installation en indépendant ! Beaucoup de questions sont posées à ce sujet par de futurs indépendants. Le matériel ne représente qu'un investissement dérisoire : un ordinateur connecté à l'internet en haut débit. Nous pouvons réduire les investissements au minimum de ce côté-là. Si l'on considère que tous les indépendants avaient un ordinateur avant de s'installer, aucun investissement financier n'est nécessaire.

En ce qui concerne d'éventuels abonnements aux bases de données, il faut savoir que la veille sur ces bases est un travail qu'une entreprise confie peu à des intervenants extérieurs, par souci de confidentialité. Si le travail d'interrogation des bases spécialisées fait partie de nos prestations, les indépendants utilisent plutôt les sources du client ou lui font prendre les abonnements. Cela ne leur coûte donc rien et ne pose pas de problème de propriété intellectuelle.

En 1998, des indépendants proposaient de la recherche d'information sur bases de données. Qwam System était alors très abordable et ses bases de données convenaient aux demandes des PME-PMI. La demande a par la suite évolué et a été concurrencée par l'internet qui permet d'obtenir des réponses plus rapides, plus fraîches que celles obtenues par Qwam et moins onéreuses.

Les prestations et le marché

Les prestations

Les prestations fournies varient selon les compétences de l'indépendant et, bien sûr, de ce qu'il souhaite proposer comme services. Les travaux récurrents sont les suivants :

- les recherches d'information,
- les recherches bibliographiques,
- les études, et audits de l'organisation documentaire,
- la mise en place d'outils de gestion de la documentation,
- les travaux d'indexation, de plan de classement,
- l'élaboration de langages documentaires,
- la mise en place de bases de données,
- l'accompagnement à l'informatisation,
- l'accompagnement dans la stratégie documentaire,
- l'accompagnement dans l'évolution des langages documentaires,
- la redéfinition de stratégie de produits documentaires,

- la mise en place d'une méthodologie de veille,
- la création ou la refonte de sites web, intranet ou extranet,
- la formation continue (la gestion documentaire ou TIC en général).

Des exemples concrets provenant des membres du réseau Indépendoc sont repris en annexe A.

La pratique tarifaire se base sur un prix à la journée ou sur un forfait à l'année ou au trimestre pour les missions longues. La fourchette des tarifs est très large :

- 200 € à 1100 € à la journée
- 610 € à 4573 € par prestation
- 610 € à 900 € par jour de formation

Prévoir le temps réellement passé sur un dossier n'est pas toujours aisé mais l'expérience permet de mieux l'estimer. Une méthode consiste à délimiter le plus correctement possible les différentes tâches (avec la nécessité de se projeter dans l'analyse et l'enchaînement des différentes opérations). Il est alors plus facile ensuite d'attribuer une durée de réalisation. Mais il peut y avoir des surprises ! Il faut parfois partir du principe que si nous travaillons à perte une fois, nous nous rattrapons sur un autre contrat. Et les compétences et le temps que nous investissons pour un client font avancer notre savoir-faire et notre expertise.

Si l'activité est devenue rentable immédiatement pour quelques indépendants, d'autres n'ont connu la rentabilité qu'au bout de 6 mois ou un an.

Les années de vaches maigres peuvent succéder à celles de vaches grasses. Il n'y a jamais rien d'acquis. Perdre un gros client ou un appel d'offre important peut changer considérablement le bilan d'une année.

Les clients

Les clients des documentalistes indépendants sont des structures de tailles et de secteurs très variés (PME, associations, ministères, collectivités territoriales, universités, professions libérales, artisans).

Le réseau joue un rôle important dans le recrutement des clients et en est même le principal moyen. La recommandation est également très importante. La prospection commerciale n'est pas le premier moyen de recrutement des clients, loin s'en faut. Mais souvent les clients satisfaits deviennent fidèles.

Pour certains organismes n'ayant pas de centre

de documentation interne, faire appel à un indépendant leur permet "de ne pas créer de poste", de "répondre à un besoin ponctuel", et leur évite le coût plus élevé d'un salarié. La tendance à l'externalisation qui se développe ces dernières années au sein des entreprises participe au contexte favorable à l'exercice de la profession de documentaliste en indépendant même si elle induit une certaine précarité de l'emploi. Selon les professionnels, l'activité en indépendant affiche un gros potentiel de développement : *"c'est un statut [...] qui va encore compter de nouvelles recrues avec l'externalisation croissante et les nouveaux moyens de communication."*

Il paraît évident que le développement des nouvelles technologies a été un des facteurs importants de l'essor de cette activité. Toutes les personnes interrogées, dont certaines ont un site personnel, considèrent l'internet aussi bien comme un outil de travail, que comme un moyen de promotion.

L'activité est particulièrement bien adaptée à un exercice en province. Deux explications peuvent être avancées :

- l'une tient au tissu économique régional. Ce type d'activité correspondrait plutôt à des entreprises de taille plus modeste qui n'ont pas les moyens de créer des postes de documentalistes ou qui n'ont pas besoin de quelqu'un en permanence
- l'autre tiendrait au souhait d'exercice des professionnels qui souhaitent allier vie professionnelle et vie privée.

Généralement, les clients viennent lorsqu'ils ont un besoin. Nous lisons parfois certains appels d'offre publics. Les missions sont souvent à caractère unique et limitées dans le temps, les missions récurrentes sont plus rares. Mais quel que soit le type de mission, ponctuelle ou répétée, le devis détaillé qui engage les deux parties reste indispensable.

Il est plus facile d'être connu et reconnu pour un domaine d'intervention particulier comme la culture, le développement durable, ou le secteur banque/assurance. Mais ce n'est pas indispensable. L'approche par le métier de gestion de l'information permet de s'adresser à tous types de clients. Le problème du client ne relève pas de son métier qu'il connaît, mais bien souvent d'une médiocre gestion de l'information ou d'une maîtrise imparfaite des techniques documentaires.

Par contre, pour la recherche d'informations, il est préférable d'avoir un domaine de connaissances spécifique (scientifique, juridique, médical...) pour bien comprendre et analyser le besoin

en information du demandeur. Il faut être efficace dans sa recherche et fournir rapidement les réponses les plus pertinentes. Avoir un bon niveau de compréhension de l'anglais est une compétence quasi-indispensable.

Gestion des missions

La réactivité est une des qualités des indépendants, mais cela ne doit pas signifier esclavage. Quand nous ne sommes pas disponibles du tout, nous n'avons pas de regret à refuser une offre. Si le délai est négociable (c'est rarement aussi urgent après discussion), tout va bien. Si aucun délai ne peut-être négocié, il arrive aux indépendants de travailler le week-end et tard le soir ! Une remarque : il peut être profitable de commencer une relation commerciale par un "dépannage" dans l'urgence, puis ensuite de poser les conditions pour travailler dans des délais convenables pour tout le monde.

Nous ne sommes pas meilleurs que les entreprises, nous accusons parfois du retard dans nos missions. Mais un client peut nous appeler un vendredi soir à 19 heures sans s'entendre dire qu'il faut rappeler lundi matin.

En cas de surcharge de travail, ou d'une mission importante, les indépendants se regroupent; nous retrouvons ici l'intérêt de nos réseaux informels ! D'autre part, nous ne sommes jamais "soumis" au "diktat" du client. Nous prenons le temps d'expliquer le temps de réalisation de tâches et une bonne négociation permet une compréhension réciproque des délais d'exécution d'une mission.

Un indépendant travaille peut-être plus qu'un salarié, entre 50 et 60 heures quand les affaires marchent bien, mais sans tomber dans la caricature du "workoholic". C'est surtout la façon de gérer notre temps qui est radicalement différente. Nous pouvons travailler tôt le matin, tard le soir, le week-end et les jours fériés, mais nous pouvons aussi prendre du temps libre en semaine. Et surtout, nous faisons un travail qui nous passionne, donc les périodes de surcharge pèsent sans doute moins !

Retour vers le salariat ?

Les indépendants assument leur choix. Même si celui-ci implique des sacrifices financiers, le choix de la qualité de vie est évident, que ce soit une qualité professionnelle avec des responsabilités accrues, une compétence reconnue, ou personnelle avec un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

Mais face aux inconvénients du statut, et pour

peu qu'une opportunité intéressante se présente, l'indépendant peut être tenté de retourner dans le monde salarié. Une seule personne dans le mini-réseau a tenté le voyage de retour.

Concrètement quelles sont les conséquences d'un retour au statut de salarié ? En France, la chose n'est pas compliquée d'un point de vue administratif, du moins pour ce qui concerne le statut de profession libérale. Il suffit de faire une déclaration de cessation d'activité aux services fiscaux et sociaux, de clôturer ses comptes et d'établir une dernière déclaration de bénéficiaires non commerciaux (on peut être aidé pour cela par son comptable ou son association de gestion agréée).

L'organisation personnelle de la transition est par contre plus ardue. Il faut notamment penser qu'on aura certainement des missions engagées à terminer en même temps qu'on commencera son nouveau travail salarié. C'est donc un double travail pendant une certaine période. Surtout, il faut reprendre ses marques dans l'univers de l'institutionnel et retrouver des logiques de fonctionnement inhérentes au fait de travailler dans et pour une structure dont on n'est pas responsable :

- on retrouve un "chef" ;
- on ne décide plus de tout ;
- on doit justifier de son temps et de ses résultats ;
- on doit participer à des réunions internes qu'on ne trouve pas toujours productives ;
- on doit s'adapter à ses nouveaux collègues et se conformer aux règles et à la culture de l'institution ;
- on doit accepter l'organisation et parfois les lourdeurs administrative(s)...

Toutes choses vite oubliées à l'époque du passage à l'indépendance. La transition est donc une période intense : il faut en même temps faire le deuil de son autonomie dans le travail et investir ses nouvelles responsabilités et son nouvel environnement de travail. D'expérience, une année au minimum semble nécessaire pour cela !

Le retour au salariat reste néanmoins marginal.

Conclusion

Exercer le métier de documentaliste en indépendant permet d'être libre de son temps et de son organisation. Nous partageons le sentiment que l'indépendance nous apporte une qualité de vie et une satisfaction supérieure à celle des salariés, qui bénéficient d'une véritable sécurité de l'emploi mais doivent parfois avaler bon nombre

de couleuvres.

Il est vrai qu'il faut avoir le goût de l'aventure (le mot n'est pas trop fort) et qu'il ne se transmet pas, contrairement aux compétences. Donc, celui qui se lance dans l'indépendance sans ce goût particulier échouera et retournera au salariat, inévitablement. Nous ne le cachons pas. C'est pourquoi nous ne pouvons pas vraiment et ne voulons pas donner de recettes ou de directives pour le lancement : nos conseils n'aideront pas ceux qui n'ont pas l'état d'esprit de l'indépendant, et au contraire, nos doutes, nos avertissements, nos échecs mêmes, ne décourageront jamais ceux qui désirent s'installer en indépendant.

Mais dans notre petit groupe en tout cas, nous sommes tous des indépendants heureux et fiers de l'être !

Françoise Comet

F2C

402 av. du Mal de Lattre de Tassigny
33200 Bordeaux
France
FDEUXC@aol.com

Brigitte Haour

Syn@doc

79 rue de Pen Lan
22610 Pleubian
France
b.haour@wanadoo.fr

Delphine Kieffer

Aubance

14 rue de l'Eglise
67500 Niederschaeffolsheim
France
del.kieffer@orange.fr

Florence Muet

*Haute École de Gestion de Genève -
Filière information documentaire*

Campus de Battelle
Bâtiment F
7, route de Drize
1227 Carouge
Suisse

florence.muets@hesge.ch

Françoise Quaire

CFTDoc

40, rue de Montholon
01000 Bourg-en-Bresse
France
fquaire@wanadoo.fr

Bruno Louis Séguin

La Toilerie

14 rue Lamartine Bât.B
21000 Dijon
France
bls@latoilerie.fr

Bruno Bernard Simon
BBS Consultant
68 rue Saint Gabriel
59000 Lille
France
contact@bbs-consultant.com

Clotilde Vaissaire
CV Conseil
22 avenue Galliéni
76130 Mont Saint Aignan
France
clotilde.vaissaire@wanadoo.fr

Octobre 2008

Notes

- ¹ ADBS (Association des Professionnels de l'Information et de la Documentation) Paris <<http://www.adbs.fr>> (consulté le 18 octobre 2008).
- ² Le numéro d'identification des entreprises en France.
- ³ En France, une société de portage emploie des professionnels avec un salaire garanti mais complété par une rémunération en fonction du taux de facturation et des encaissements.
- ⁴ Indépendoc : le réseau des indépendants de l'I-D. <<http://www.independoc.net/>> (consulté le 18 octobre 2008).
- ⁵ Klog. <<http://klog.hautetfort.com/>> (consulté le 18 octobre 2008).
- ⁶ ADBS. Professionnels de l'Information-Docummentation, qui êtes-vous ? : Résultats de l'enquête 2005 sur le métier, les rémunérations, les pratiques, les niveaux de formation, les outils utilisés, la mobilité ... Paris: ADBS, janvier 2006, 4p. <<http://www.adbs.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?>> (consulté le 18 octobre 2008).

Annexe A : Exemples de missions effectuées par des membres du réseau Indépendoc

Les missions en solo

CFTDoc (Françoise Quaire) a accompagné le service documentation d'une grande collectivité territoriale pour réfléchir sur la qualité de l'indexation en équipe et l'évolution de ses langages documentaires.

CV Conseil (Clotilde Vaissaire) : formation continue, recherches d'informations, réinformatisation, accompagnement dans la veille stratégique, etc.

La Toilerie (Bruno L. Séguin) a travaillé en assistance à la maîtrise d'ouvrage auprès de l'Agence régionale de l'environnement et du développement soutenable en Bourgogne (Alterre). Rédaction du cahier des charges du système d'information, des spécifications GEIDE et de gestion des connaissances (KM), assistance au choix des prestataires, à l'installation de la solution Alfresco et Typo3.

Syn@doc (Brigitte Haour) accompagne depuis 1998, au travers d'actions de conseil, de formation et de prestations documentaires, des PME, des associations et divers organismes professionnels, dans la valorisation de l'information, utile à leur activité :

- accompagnement à la création du centre de documentation d'une association oeuvrant dans le domaine de la réinsertion,
- accompagnement à l'informatisation de centres de documentation d'une institution nationale.

BBS Consultant (Bruno B. Simon) a réalisé un extranet pour un cabinet libéral de gestionnaire de patrimoine qui comprend principalement une base de données de télémarketing accessible par différents profils d'utilisateurs : téléprospectrices, commerciaux, administrateurs, ... etc. Il a réalisé entre autre le portail du records management : <<http://www.records-management.fr/>>

Les missions en équipe

CV Conseil (Clotilde Vaissaire) et BBS Consultant ont travaillé ensemble sur la mise en place de la nomenclature produit d'une chambre de commerce et d'industrie.

Trois documentalistes indépendantes, CFTDoc (Françoise Quaire), Aubance (Delphine Kieffer) et Syn@doc (Brigitte Haour) ont travaillé sur l'écriture du thésaurus d'Alterre Bourgogne.

OBDC (Olivier Bertoncello Data Consulting) et BBS Consultant ont élaboré ensemble la structuration de la BDD (MySQL) et la programmation des scripts (PHP) de la base de données des centres de documentation pour le compte de l'ADBS.

La Toilerie et BBS Consultant ont collaboré à la rédaction du cahier des charges de l'Office National de la Diffusion Artistique (ONDA, Paris) pour la refonte du système d'information lié à la gestion comptable.

CV Conseil (Clotilde Vaissaire) et CFTDoc (Françoise Quaire) se sont regroupées sous l'enseigne CF2ID pour plusieurs missions diverses :

- accompagnement d'un groupe de travail de mise en place d'un nouveau produit documentaire électronique pour un grand musée,
- recherches d'information ciblées pour des PME tertiaires,
- ré-informatisation de structures diverses (comité d'entreprise, pme juridique, etc.)
- enquête de besoin pour un comité d'entreprise

Aubance (Delphine Kieffer) et BBS Consultant viennent de réaliser un audit de besoin et un site web documentaire pour un observatoire de la création d'entreprise de la région Nord Pas-de-Calais. Finalisation du tri et du classement normé. Audit des méthodes de veille. Préconisations stratégiques pour valoriser les ressources et les diffuser. Mise en place d'une base de données exploitable sur le web. Accompagnement pour une restructuration du site web en centre de ressources spécialisées.

<<http://www.donnerenviedentreprenre.com/documentation>>

INTÉRÊT ET MÉTHODE D'EXTRACTION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE CHINOISE

Nadège GUÉNEC

Doctorante, Université Paris-Est Marne la Vallée

Membre du Groupe de Recherche en Intelligence Économique, Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Henri DOU

Professeur, École Supérieure de Commerce et de Management (ESCEM)

Membre du Groupe d'Expert en Intelligence Économique, Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

▪ L'industrie chinoise de l'information s'est déployée de concert avec l'émergence d'Internet et le développement impressionnant de la recherche scientifique chinoise. Nous présentons dans cet article le portail de ressources bibliographiques chinois le plus important car développé par le gouvernement chinois à l'université de Qinghua à Pékin. La maîtrise de la recherche documentaire et de l'analyse des ressources disponibles sur ce portail nous semble indispensable pour tout veilleur scientifique dans les domaines de pointe. Ceci souligne la nécessité d'une allocation de ressources entre autres au niveau de la recherche et de l'analyse des informations chinoises. Cette étude tente de démontrer grâce à un exemple comparatif d'une recherche sur un même thème sur des bases d'articles scientifiques américaines et chinoises le fait que le monde de l'information scientifique et technique est en train de changer et que "l'universalité" des sources d'information anglo-saxonnes est actuellement remise en question.

▪ De Chinese informatie-industrie heeft zich ontvouwen "in goed overleg" met het verschijnen van het internet en de impressionante ontwikkeling van het Chinees wetenschappelijk onderzoek. Wij stellen in dit artikel de omvangrijkste – want ontwikkeld door de Chinese regering aan de Tsinghua universiteit te Beijing – Chinese bibliografische *portal* voor. De beheersing van het documentaire opzoeken en de analyse van beschikbare (hulp)bronnen op deze *portal* lijkt ons onontbeerlijk voor alle wetenschappelijke informatiebewakers in de speerpunt domeinen. Dit onderstreept de noodzakelijkheid van het toekennen van middelen onder andere op het niveau van het onderzoek en de analyse van Chinese informatie. Deze studie probeert aan te tonen dankzij een vergelijkend voorbeeld van een opzoeking over eenzelfde onderwerp in Amerikaanse en Chinese artikelendatabanken dat de wereld van de wetenschappelijke en technische informatie aan het veranderen is en dat de "universaliteit" van de Angelsaksische informatiebronnen tegenwoordig in vraag gesteld wordt.

Ce travail s'inscrit dans le cadre du développement de systèmes d'information en intelligence économique mettant en évidence la nécessité de développer des politiques nouvelles d'acquisition des informations stratégiques, compte tenu des nécessités de la mondialisation. Il vise à une utilisation des outils de traitement automatique de l'information développés par la recherche publique française pour une application à des "territoires" nouveaux de l'information scientifique et technique mondiale, parmi lesquels l'information chinoise occupe une place d'importance croissante.

Au cours de la deuxième moitié du XXe siècle, le développement de l'informatique et des techniques de communication a favorisé le passage à l'ère de l'information. Une nouvelle industrie, celle du savoir, est née. Celle-ci est essentiellement portée par les bases de données qui sont les réceptacles du savoir humain dans les divers domaines de connaissance.

La Chine, s'ouvrant au marché international au début des années 1980 a dû s'adapter à cette industrie afin de s'enraciner selon son souhait, dans le commerce international et devenir com-

pétitive sur le marché mondial. Le développement fulgurant d'Internet en Chine, à partir de la seconde moitié des années 1990, permet l'émergence du marché de l'information qui, en Chine comme ailleurs, va devoir se structurer¹. L'industrie des bases de données est un des aspects les plus importants du secteur de l'information scientifique et technique (IST) et peut être utilisé comme indicateur pour évaluer le degré d'appartenance d'un pays à un système économique dans lequel l'information a acquis une valeur marchande dominante.

Nous proposons dans cet article la présentation d'un portail regroupant plusieurs bases de données: le portail CNKI², China National Knowledge Information.

La lecture de cet article intéressera tout chercheur désireux de se tenir au courant des évolutions de la recherche scientifique mondiale dans son domaine d'application.

Nous précisons qu'ayant réalisé ces travaux dans le cadre d'un partenariat industrie-université, des clauses de confidentialités ne nous permettent pas d'exposer dans cet article les résultats

approfondis de nos recherches. Nous nous focalisons ici sur les méthodes de recherche et notamment sur la présentation des sources d'information scientifique chinoise et non sur le fruit de ces recherches. Cependant, nous informons le lecteur que les résultats des recherches effectués à partir des sources présentées ici ont été validés dans leur pertinence par les chercheurs industriels du secteur et à qui sont destinés les connaissances produites par nos travaux.

Le Web chinois, une économie grandissante

Selon le rapport annuel sur le développement d'Internet en Chine publié en janvier 2008 par le CNNIC (China Internet Network Information Center)³, organisme d'État, en décembre 2007, le nombre d'internautes chinois avait dépassé les 210 millions (voir figure 1), faisant de la Chine le 2e pays utilisateur d'Internet au monde après les États-Unis (270 millions). Affichant une progression du nombre d'utilisateurs de plus de 53 % sur l'année 2007, il y a fort à parier que la Chine deviendra le 1er utilisateur mondial d'Internet dans le courant de l'année 2008.

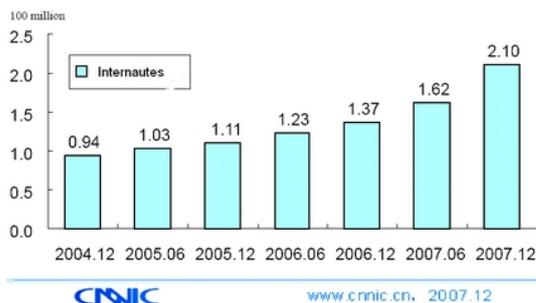


Fig. 1 : Croissance du nombre d'internautes en Chine.

Au niveau mondial, le nombre de noms de domaine et de pages Web a connu une croissance de plus de 60 % durant l'année 2007 et le nombre d'adresses IP s'élève à 135 millions, soit une augmentation de 38 % pour l'année. Le Web chinois comptabilisait, au 31 décembre 2007, 1,5 million de sites Internet.

En ce qui concerne l'industrie des bases de données, la Chine fait partie du Comité International des Bases de Données Scientifiques et Techniques depuis 1984. En 1987, elle s'est dotée d'un centre national d'information qui avait alors décidé de la création de 134 grandes bases de données. Moins de dix ans plus tard, elle en comptabilisait plus de 1300. À l'heure actuelle, près de la moitié des bases de données sont développées par des organismes publics et sont consultables sur le réseau Internet.

Tab. 1: Croissance des ressources Internet fondamentales par quantité

	Total as of December 2007	Qty per 10,000 persons	Qty per 10,000 netizens	Total as of December 2006	Annual Growth Rate
IPv4 address (Nrs)	135,274,752	1,029	6,442	98,015,744	38.0%
domain name(Nrs)	11,931,277	91	568	4,109,020	190.4%
Including: CN domain name (Nrs)	9,001,993	68	429	1,803,393	399.2%
Website (Nrs)	1,503,800	11	72	843,000	78.4%
Web pages (Nrs)	8,471,084,566	64,444	403,385	4,472,577,939	89.4%
Web bytes (KB)	198,348,224,198	1,508,948	9,445,154	122,305,737,000	62.2%
international outlet bandwidth(Mbps)	368,927	3	18	256,696	43.7%

Les données proviennent du rapport du CNNIC de janvier 2008.

Intérêt de l'IST chinoise pour un chercheur occidental

Selon un rapport de l'OCDE⁴, la Chine est devenue le numéro deux mondial de la dépense en recherche et développement, injectant 136 milliards de dollars américains en 2006, soit une hausse de plus de 20 % sur un an. (USA : 330 milliards de dollars pour la même période). Le journal *Nature* affirme⁵ que le développement scientifique de la Chine se fait à un rythme encore plus fort que celui du développement économique car il doit servir ce dernier. Même si l'économie s'est fortement libéralisée, les lignes directrices et les axes stratégiques sont déterminés par l'État, notamment par le biais des plans quinquennaux. Le gouvernement chinois, conscient du clivage social, intellectuel, culturel de sa population et désireux de se positionner comme un État fort sur le plan international, a émis des stratégies très précises en matière de recherche. Il se dégage de la lecture de ces directives la volonté claire du gouvernement chinois de positionner le pays parmi les leaders internationaux sur un certain nombre de technologies clefs. Le président Hu Jintao, a d'ailleurs déclaré en 2006 que "en 2020, la Chine sera l'un des pays les plus innovateurs de la planète". Pour cela, le gouvernement affiche un taux de dépenses publiques pour la science et la technologie en augmentation constante d'environ 20 % par an depuis 1995.

La stratégie est de subventionner fortement certains domaines de recherche fondamentale et expérimentale et de protéger le savoir produit au moyen de la prise de brevets afin de donner un avantage compétitif au pays. Les secteurs visés par ces programmes (notamment le programme 863) sont les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies, les biotechnologies, l'optique, l'énergie,

l'environnement et le développement durable, la pharmacie, la sécurité alimentaire.

On a pu constater, durant l'année 2007, une forte explosion des publications scientifiques chinoises du plus haut niveau international dans tous les secteurs de la recherche. Pour illustrer ce propos, nous proposons en annexe A et B une requête identique lancée une première fois en anglais et une seconde fois en chinois sur le moteur *Google Scholar*. *Google Scholar* n'est pas le plus performant des moteurs spécialisés dans la recherche de publications scientifiques mais il est aujourd'hui encore le seul à posséder une interface en langue chinoise. Dans sa version occidentale, *Google Scholar* indexe les documents de nature académique des sites Web de certains éditeurs commerciaux, sociétés savantes et universités. Dans sa version chinoise, *Google Scholar* référence l'intégralité de la base *CqVip*, le plus gros éditeur chinois de publications scientifiques privé, concurrent direct de la base publique *CNKI* que nous présenterons ci-après.

Les résultats de notre expérience permet de constater qu'une requête lancée en anglais sur *Google Scholar* fait apparaître en auteurs les plus cités des chercheurs chinois et où la même requête, effectuée en caractères chinois liste des auteurs différents de ceux apparaissant en premier dans la requête en anglais. Cela met d'emblée en évidence un potentiel de chercheurs chinois plus important que celui que l'on pourrait envisager à première vue, la majorité d'entre eux-ci n'apparaissant pas dans le Web occidental.

De plus, nous constatons, après une recherche rapide sur les bases de données internationales (ici *Current Contents*) et le Web chinois (recherche classique sur *Google Scholar* et *Baidu* en utilisant des caractères chinois) que les articles chinois proposés en langue anglaise ne reflètent

qu'une partie émergente de la recherche chinoise.

La figure 2 présente une carte de la recherche chinoise sur le sujet du blé hybride réalisée fin 2006 à l'aide de la base *Current Contents* (langue anglaise).



Fig. 2 : Principales provinces concernées selon *Current Contents*.

Nous constatons donc, à la vue de ces deux cartes, que bien des laboratoires de recherches chinois ne sont pas apparentés sur le Web occidental. Cela vient essentiellement du fait qu'un nombre restreint d'articles scientifiques chinois sont publiés dans les revues occidentales (américaines la plupart du temps). Les chercheurs chinois publient avant tout dans les publications nationales chinoises. Étant donné la croissance de la recherche chinoise et son excellence dans bien des domaines scientifiques, il devient donc essentiel, pour le veilleur scientifique occidental, de pouvoir mener des



Fig. 3 : Principales provinces concernées selon *Baidu*.

actions de veille et de recherche sur les publications scientifiques chinoises, faute de quoi, il risque d'être pris au dépourvu lors de la publication, forcément a posteriori, du même document en langue anglaise.

La même remarque, mais à un niveau supérieur peut être faite en ce qui concerne les décideurs dans le domaine de la recherche en France. La connaissance des travaux mondiaux ne doit pas se limiter simplement à l'utilisation des bases de données américaines. De plus en plus de travaux de qualité sont publiés dans des langues orientales ou dans des langues nationales différentes

de l'anglais. En outre cela pose aussi le problème de l'équipement des centres de documentation et des laboratoires de recherche de pointe en "équipements logiciels" de traduction des langues orientales (entre autres le chinois et le japonais). Si le système de traduction Systran est d'origine française et est considéré comme un des meilleurs au monde, force est de constater qu'il n'est que peu ou pas utilisé en France au niveau de la recherche.

Présentation de CNKI

Nous espérons avoir convaincu le lecteur de l'intérêt d'effectuer des recherches d'information et des veilles automatisées sur le Web chinois et nous proposons à présent de nous focaliser sur le portail d'information CNKI. L'industrie chinoise des bases de données et des diverses ressources de publications électroniques connaît un essor rapide depuis le début des années 2000. Il va de pair avec la croissance générale d'Internet. On trouve sur le marché privé quelques grands éditeurs de contenus académiques intéressants comme *Wanfang Data* ou *CqVip*. Ces fournisseurs de bases de données proposent des périodiques, des thèses et des contenus scientifiques d'autres natures (comme des actes de colloques par exemple)^{7,8}. La base dont nous allons faire la présentation pratique est un projet universitaire, donc public et est fortement soutenu par le gouvernement chinois qui compte s'appuyer sur ce portail pour stimuler la croissance de la société de l'information chinoise ou le développement en Chine de l'intelligence par l'information.

CNKI est le sigle pour "*China National Knowledge Infrastructure*", c'est un portail d'information construit par l'Université Qinghua à Pékin et la Qinghua Dongfang Internet Technology Cie. Ltd. avec un budget initial de 34,5 millions d'euros. Le projet a tout d'abord commencé en juin 1996 avec la publication d'un CD-Rom recensant 2000 journaux académiques de Chine⁶. L'étape suivante, la mise en ligne de la base CAJ (*China Academic Journals Full-text Database*) en 1999 qui comporte alors 3600 journaux s'est déclinée par la suite en de nombreux produits: journaux académiques, thèses, articles, annuaires, etc.

En 2003, elle prend sa forme actuelle de portail regroupant plusieurs bases de données de ressources académiques chinoises avec des fonctionnalités de recherches assez développées : recherches croisées sur plusieurs bases, moteur intelligent, corrélation de connaissances, etc.⁷

Avec actuellement quelque 17 millions d'articles, elle est utilisée en Chine par plus de 5500 institutions: universités, bibliothèques, hôpitaux, organismes gouvernementaux, etc. et ambitionne de devenir le plus gros portail de ressources académiques du monde.

Le développement de cette base démontre bien l'évolution depuis une douzaine d'années de l'Internet et des services associés en Chine. De même, la numérisation des documents prend une ampleur considérable entre 1998 et 2002 et de nombreuses bibliothèques numériques voient le jour. Ainsi, en 1997, le Ministère de la Culture soutient le premier projet d'une bibliothèque virtuelle à Shanghai (*China Pilot Digital Library Project - CPDLP*)⁸ à hauteur d'un montant de 110 millions d'euros⁹. En 1998, c'est au tour du Ministère de l'Éducation de porter le projet d'une bibliothèque académique nationale basé sur les systèmes d'information (*China Academic Library & Information System - CALIS*) et du Ministère des Sciences et Technologies de s'atteler à la construction d'un projet de bibliothèque nationale des sciences et techniques. Liu Wei¹⁰, directeur de la bibliothèque nationale de Chine à Shanghai déclare qu'en 1999, 30 millions de pages de documents avaient déjà été numérisées. Le projet CNKI s'inscrit naturellement dans la continuité de ces travaux^{11,12}.

La consultation des notices bibliographiques est gratuite, seul le téléchargement de texte intégral devient payant. Le paiement se fait en ligne via diverses possibilités : une carte de membre, rechargeable à la banque, le téléphone portable, des cartes de crédits. C'est un premier inconvénient pour le chercheur occidental qui ne possède pas de compte en Chine. Il faudra patienter encore un peu pour les paiements en ligne via des sources de paiements internationaux.

Cela dit, les bases sont "propres" au niveau de la structuration de l'information, ce qui rend possible l'analyse par des outils de traitement infomé-



Fig.4 : Page de résultats d'une requête sur CNKI.

triques. Nous entendons par là que les données sont structurées de manière rigoureuse et identique pour chaque article. Les champs de métadonnées sont suffisamment organisés et renseignés pour pouvoir faire l'objet d'un traitement automatisé comme on peut le constater sur la figure 4.

Page d'accueil et ses fonctionnalités



Fig. 5 : Indication des différentes zones de la page d'accueil.

Nous allons expliquer cette page selon les différents blocs qui la constituent (voir figure 5).

Zone 1

Ce champ permet de s'enregistrer avec un nom d'utilisateur et un mot de passe (inscription gratuite) et éventuellement de recharger ses crédits pour l'achat (le téléchargement) de documents complets.

Zone 2

Plusieurs onglets sont ici proposés:

- Présentation de CNKI
- Plate-forme de publication numérique (page d'accueil)
- Avis de droit d'auteur
- Analyses statistiques concernant les diverses bases de données couvertes
- Téléchargement des logiciels Acrobat Reader et CAJViewer
- Achats de crédits pour le téléchargement de documents complets
- Contacts, coordonnées
- Support Center
- Aide
- Anglais

Ce dernier onglet ne propose pas l'intégralité du site en version anglaise

mais une présentation plus sommaire que celle proposée en chinois. Certaines fonctionnalités seront proposées en anglais, nous le préciserons à chaque fois dans cette présentation du portail.

Zone 3

Ce champ est la contraction d'une page d'accueil simplifiée qui permet d'accéder directement au moteur de recherche. Tant cette page d'accueil que la page de résultats ressemblent au niveau ergonomique à Google. Lancer une requête dans chacun de ces deux espaces correspond à la même action.

Différentes fonctionnalités du moteur de recherche



Fig. 6 : Page d'accueil correspondante à la zone 3.

Sur la figure 6, on peut observer 3 fonctionnalités importantes :

1. Cette fonctionnalité permet d'obtenir des résultats en chinois et en anglais pour une requête lancée en une seule langue.
2. Cette fonctionnalité permet d'obtenir des fonctions de recherche avancées. Peuvent être précisés des requêtes sur les champs :
 - mot du titre
 - mot clef
 - date (entre xxxx et xxxx année)
 - auteur
 - nom de la publication



Fig. 7 : Précision des requêtes.

3. Champ de requête

La fonction 2 mène sur la page illustrée sur la figure 7.

Exemple de lancement d'une requête en anglais

Le lancement d'une requête en anglais avec les mots clefs "hybrid wheat" donne 2579 réponses

l'exigence que le mot clef se trouve dans le titre de l'article par exemple (voir figure 10). D'autres champs peuvent être sollicités pour la recherche :

- Résumé
- Auteur
- Mot clef
- Titre
- Corps du texte



Fig. 8 : Extrait des réponses obtenues en anglais.

(voir figure 8). La même requête lancée en chinois donne 54061 réponses (voir figure 9).

Plusieurs remarques peuvent d'emblée être établies:

- La première est le différentiel de réponses entre les deux langues; 2 579 articles proposés en anglais pour 54 061 en chinois. La différence est énorme. D'elle, se décline le postulat de ce travail selon lequel il devrait être possible de trouver dans la littérature chinoise des informations n'ayant pas été publiées ou traduites en anglais. Ces informations ne sont donc pas accessibles à un public international¹³.
- La deuxième est la constatation que la recherche s'effectue directement dans le corps du texte de l'article. Des options de recherche complémentaires sont possibles, comme

mêmes documents

- les années de publication

Présentation des résultats

Sur le côté gauche de l'écran s'ouvre une colonne qui spécifie (voir figure 11).

- la répartition par source des références proposées : Journal académique, conférence, mémoire de master, thèse, publication bilingue chinois / anglais, etc.
- les autres mots-clefs les plus fréquemment cités dans les



Fig. 9 : Extrait des réponses obtenues en chinois.

Cette forme de présentation des résultats, si elle est ergonomiquement intéressante pour le lecteur (elle se calque sur le modèle Google du point de vue de la présentation) est par contre inutilisable du point de vue de l'exploitation des résultats. Comment trouver les informations intéressantes parmi les quelques 54 000 documents proposés ? Cette interface semble avoir été faite pour satisfaire un utilisateur non-professionnel de la recherche documentaire. Nous verrons plus loin qu'une autre interface, plus structurée et donc utilisable dans une optique de traitement automatique est accessible.



Fig. 10 : Précision de la requête – Recherche uniquement sur le titre.



Fig. 11 : Présentation des résultats.

Zone 4

Cet ensemble contient des liens menant à des thèmes divers, parmi lesquels :

- Ouvrages de référence en ligne
- Navigation sur site universitaire
- Forum académique
- Annuaire chinois de plates-formes d'édition en ligne
- Statistiques sur les bases proposées
- Forum sur des classiques de la littérature chinoise
- Méthodologies (recherche d'information, rédaction de thèse, demande de financement, etc.)
- Réseaux d'anciens élèves et autres réseaux sociaux
- L'innovation dans les entreprises chinoises
- Logiciels de CNKI
- Dictionnaire chinois de mots techniques et scientifiques et dictionnaires traductifs chinois/anglais.
- Etc.

Zone 5

Les domaines dans lesquels vont être classés les documents référencés dans le portail sont répertoriés ici. On peut avoir en outre une présentation plus détaillée des différents domaines.

Les domaines sont répartis en neuf grandes classes (voir figure 12) :

- sciences et technologies
- agriculture
- médecine et hygiène
- littérature
- histoire et philosophie
- économie
- sciences politiques et droit

- sciences de l'éducation
- électronique et sciences de l'information

On peut donc, dès la page d'accueil, sélectionner les domaines sur lesquels l'on souhaite focaliser la recherche. Les documents sont ensuite classés dans 6 bases de données qui se déclinent comme présenté dans le tableau 2.

Nous proposons une description focalisée sur la base CAJ car c'est d'une part la plus importante en nombre et d'autre part c'est elle qui référence les publications scientifiques les plus intéressantes dans tous les domaines. La CJP comportant surtout des archives, ce ne sont donc pas les documents de la science actuelle, la CDMD et la CCND pourraient se révéler utiles dans une démarche de recherche d'information déjà ciblée (savoir quelle thèse on cherche par exemple parce qu'on aurait déjà lu des articles d'un auteur), la CPCD est également intéressante mais là encore, elle est plus pratique dans la mesure où l'on cible une conférence précise d'une part, d'autre part, le laps de temps entre le déroulement de la conférence et la publication des articles est plus ou moins longue selon les conférences. La base CYFD recense les livres annuels par domaine d'activités élaborés par les services chinois de statistiques. La base CAJ a de plus l'intérêt de comporter une approche en langue anglaise que n'ont pas les autres.

Nous avons effectué une recherche simple (voir figure 12) en chinois sur le blé hybride dans le

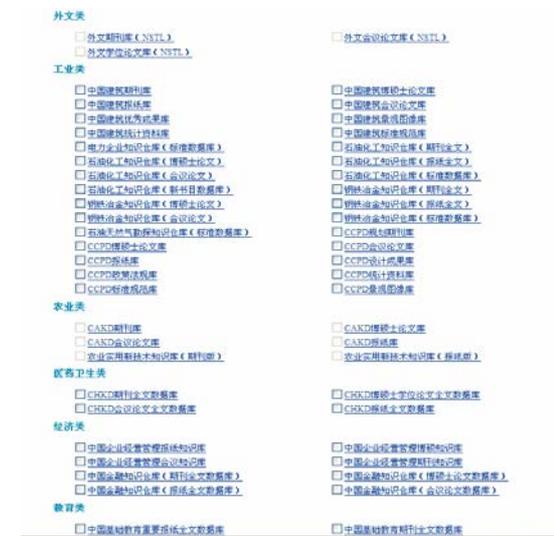


Fig. 12 : Présentation détaillée des domaines.

champ "résumé", en limitant la recherche aux documents publiés entre 2000 et 2008 et en choisissant le domaine "agriculture". Cette recherche donne 1514 articles (voir figure 13). Les mots clés ressortent en rouge. Le tableau de

Tab. 2 : Détail des contenus des bases de données pouvant être sélectionnées (arrêté au 31 décembre 2007)

	Nom de la base	Nature du document	Nombre de titres	Années couvertes	Nombre d'articles
CAJ	China Academic Journals Full-text Database	Publications scientifiques	7,500	Depuis 1994	15,908,460
CJP	Century Journals Project	Publications scientifiques	3,964	Depuis 1887	2,965,927
CDMD	China Doctor/Master Dissertations Full-text Database	Thèses	400	Depuis 1999	322,458
CCND	China Core Newspapers Database	Presse	1000	Depuis 2000	5,845,314
CPCD	China Proceedings of Conference Full-text Database	Conférences	1,018	Depuis 1999	464,127
CYFD	China Yearbooks Full-text Database	Annuaire	1,000	Depuis 1912	2,934,233

résultats affiche les champs "Titre", "Auteur" et "Journal".

En cliquant sur le titre d'un document proposé (fig. 14), une notice plus détaillée est donnée comportant la traduction en anglais de plusieurs

très divers et on imagine mal que la même personne puisse être à la fois expert en génomique, en affaires militaires, en médecine, en agronomie et en géographie (thèmes des journaux proposés dans les premières réponses). La recherche selon le critère "auteur" devra donc être affinée par

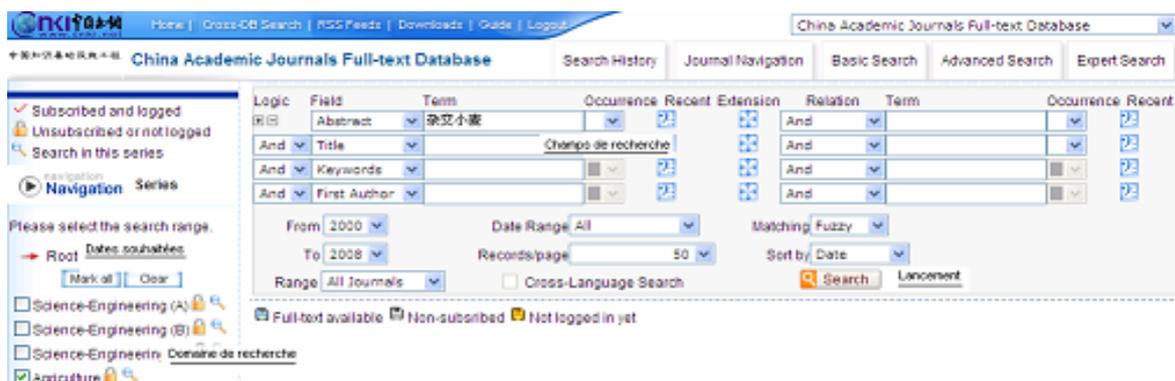


Fig. 13 : Mise en place des éléments de la requête : mots clefs « 杂交小麦 » (blé hybride) devant figurer dans le résumé de l'article dans le domaine agriculture sur la période de 2000 à 2008.

champs : "titre", "auteur", "nom du journal", "mots clef" et "résumé" (fig. 15). Parfois le nom de l'institution est également traduit. Tous les éléments en bleu sont interactifs et constituent des liens vers d'autres pages.

Par exemple, cliquer sur le premier auteur du précédent article (Chen Jie) ouvrira une fenêtre pop-up proposant 4 bases de données où ont été référencés des articles avec pour auteur Chen Jie (voir figures 15 et 16).

Il faudra faire attention à la récurrence des noms chinois ; on parle en Chine des 100 noms de famille (expression consacrée). En réalité, il y en a un peu plus mais c'est quand même très peu au regard de la population. On constate que les 390 articles proposés le sont dans des domaines

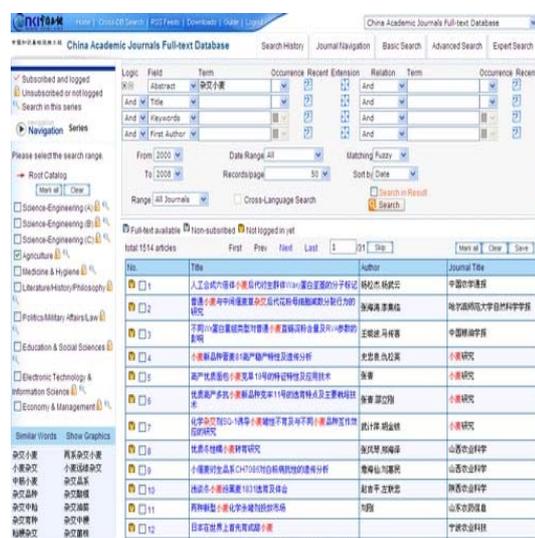


Fig. 14 – Page d'affichage des résultats de cette requête.

croisement avec des mots clefs sur le titre ou l'abstract par exemple.



Fig. 15 : Extraction d'un document.

Pour visualiser sur une seule page les notices de plusieurs articles on peut sélectionner 50 articles (fonction "mark all") et les sauver sur une nouvelle page (fonction "save") (voir figure 18). On peut également utiliser la fonction "customize" pour éditer des références formatées (voir figure 19).

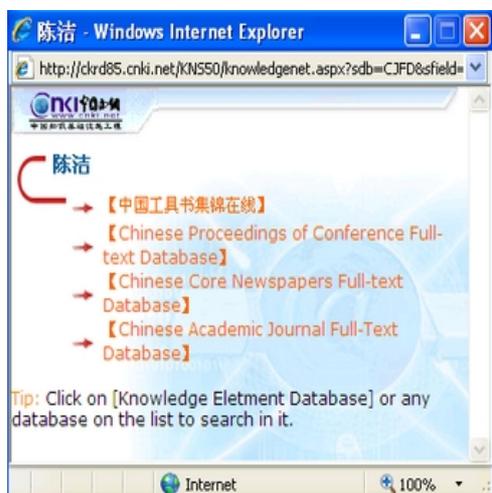


Fig. 16 : Liste des autres bases de données dans lesquelles sont référencés d'autres articles de cet auteur.

Nous obtenons donc maintenant un corpus de résultats qui se présente de manière structurée et homogène contrairement aux résultats proposés par l'interface de la figure 6.

Ce type de données va pouvoir donner lieu à un traitement automatique sur métadonnées par exemple grâce à des outils classiques de traitement automatique de l'information¹⁴. Le téléchargement du corpus doit cependant se faire

manuellement car aucun outil n'est prévu pour cette fonction. Il est de ce fait long et fastidieux et demande une connexion haut débit fiable.



Fig. 17 : Détail des articles publiés dans une des bases présentées à la fig. 16, le nom de l'auteur visé apparaît en rouge.

Coût de la recherche

Sur CNKI, la connexion et la recherche sont gratuites, le téléchargement coûte 1 à 2 euros par article. Seul problème : les moyens de paiement sont exclusivement chinois : China Construction Bank, Bank of China, China Merchant Bank, China Bank of Telecommunication, China Unicom, etc. Il est donc nécessaire d'avoir un relais en Chine ne serait-ce que pour acheter une carte de membre du portail CNKI que l'on peut créditer de 5 à 800 euros (solution la plus intéressante pour un chercheur basé en dehors de Chine).



Fig. 18 : Edition des titres des articles en groupe, sur une seule page.

Conclusion

L'accès, la diffusion et la préservation de l'information scientifique constituent des enjeux majeurs pour la compétitivité d'un pays ou d'une communauté scientifique.

Grâce au projet CNKI, la Chine se dote d'un dispositif très performant de stockage, de recherche et de consultation de sa propre production scientifique. Les chercheurs chinois sont habitués à

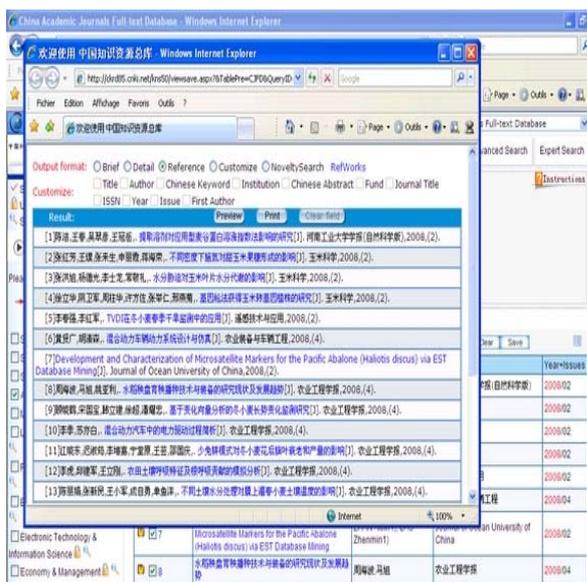


Fig. 19 : Utilisation de la fonction "customize" pour éditer des références formatées.

l'anglais qu'ils maîtrisent au moins dans leur domaine de recherche. Ils ont donc accès à l'ensemble des données mondiales concernant un domaine de recherche (Les universités chinoises ont toutes leurs propres abonnements aux grandes bases internationales (PubMed, SCI, Biosis, etc.) et proposent des accès gratuits pour leurs chercheurs).

Comme on le constate depuis 2007, les chinois sont à la pointe de la recherche dans bien des secteurs de la recherche moderne et si le feu vert leur a été donné pour se montrer prolifiques sur la scène internationale, la publication dans leur langue maternelle reste plus naturelle et spontanée. Cette dernière est donc largement plus abondante que les publications d'auteurs chinois en anglais. La distinction entre les publications chinoises en anglais et celles en chinois peuvent être motivées par différents aspects :

- Une récompense pour un chercheur : recevoir l'autorisation par sa hiérarchie de publier en anglais, donc de se donner une visibilité sur la scène internationale accroît la fierté personnelle ainsi que la légitimité scientifique et/ou hiérarchique par rapport aux autres membres du laboratoire ou du domaine de recherche au niveau national. (Un laboratoire de recherche universitaire chinois peut compter jusqu'à une cinquantaine de chercheurs). Participer à un colloque international se tenant à l'étranger, c'est se faire payer un voyage "en dehors du pays", ce qui est une haute gratification. (Un chercheur chinois (universitaire) a en moyenne un salaire mensuel de 200 à 500 euros).

- Une stimulation pour les chercheurs (seuls sont traduits en anglais les articles d'un très bon niveau)
- Une protection : c'est ce qui semble avoir été la stratégie du gouvernement chinois avant 2007. Des laboratoires entiers menaient ardemment des recherches dans des secteurs précis depuis une quinzaine d'années mais n'avaient jamais publié à l'international. En 2007, le feu vert leur a été donné et le nombre de publications scientifiques chinoises de haut niveau dans les revues internationales explose¹⁵. Les chercheurs occidentaux ne s'y attendaient pas et sont étonnés de constater que les chercheurs chinois sont à la pointe de la recherche. Ne pas nourrir sa veille des articles scientifiques chinois, c'est donc se couper d'une partie aujourd'hui importante et demain incontournable de l'évolution de la recherche scientifique mondiale.

Compte tenu du volume, il est bien évident que l'on ne pourra pas tout lire, même sur un sujet précis, surtout avec les difficultés de traduction. Il devient donc nécessaire de proposer une méthode de traitement de cette masse d'articles.

- Par une interrogation ciblée, repérer les articles clefs et les faire traduire avant de les soumettre au jugement d'un expert pour évaluer la qualité ?
- À partir de la recherche, cibler des personnes et des institutions clef et ensuite nouer des contacts ?
- Embaucher dans les laboratoires de pointe occidentaux des personnes ayant un "background scientifique" et parlant parfaitement le chinois (ce qui paraît utopique). Une réflexion devrait être menée dans ce domaine, car l'information reste en quelque sorte la clef de l'innovation. Le travail de recherche que nous menons s'atèle à cette dimension de la recherche académique en information scientifique et technique avec notamment des adaptations des outils de traitement automatique de l'information déjà produits par la recherche française (Tétralogie, Matheo, MEVA) qui devront prendre en compte les caractères chinois en se basant sur le codage informatique de ceux-ci. En même temps, cela pose le problème de la seule utilisation de sources d'information anglo-saxonnes pour développer une recherche performante. Mais alors, le coût de l'exploitation des bases de données chinoises pose le problème crucial de l'allocation de ressources financières entre autres au niveau de la maîtrise de la langue chinoise. Une suggestion semble possible : pour les domaines de développement stratégiques, entre autres pour les institutions publiques, il serait inté-

ressant de développer un ou des centres de recherche en information spécialisés sur la Chine.

Nadège GUÉNEC
 Université Paris-Est Marne la Vallée
 Laboratoire S3IS,
 Cité Descartes, Champs sur Marne
 77454 Marne la Vallée Cedex 2
 France
 nadegeguenec@gmail.com

Henri DOU
 École Supérieure de Commerce et de
 Management (ESCEM)
 1, rue Léo Delibes, BP 0535
 37205 Tours Cedex 3
 France
 douhenri@yahoo.fr

Novembre 2008

Notes

- 1 BOUTIN, Éric et PEI Liu. Les bases de données en Chine, *Analystes et Décideurs*, n° 3, Septembre 2006.
- 2 CNKI : <<http://www.cnki.net/>> (consulté le 11 octobre 2008).
- 3 China Internet Network Information Center. *21th Statistical Survey Report on the Internet Development in China January 2008*.
- 4 OECD Science, Technologie et Industrie ; perspectives de l'OCDE 2006, 4 Dec. 2006 Pages: 250.
- 5 BUTLER Declan. China: The great contender. *Nature*, 454, 23 July 2008.
- 6 LAI, Maosheng ; YANG, Xiudan. Ontology based metadata schema for chinese digital libraries, *5th agricultural ontology service workshop*, FAO, Beijing, April 2004.
 <ftp://ftp.fao.org/gi/gil/gilws/aims/publications/workshops/AOS_5/ppt/3-1.pdf> (consulté le 11 octobre 2008).
- 7 LIU, Jia. Metadata development in China, research and practice. *D-Lib Magazine*, 2004, Vol. 10, n° 12.
 <<http://www.dlib.org/dlib/december04/liu/12liu.html>> (consulté le 11 octobre 2008).
- 8 WU, Jianzhong. A dynamic gateway to information: electronic services at Shanghai library. In *World library and information congress: 69th IFLA General conference and council*, Berlin, August 2003 (National libraries workshop).
 <<http://www.ifla.org/IV/ifla69/papers/029e-Wu.pdf>> (consulté le 11 octobre 2008).
- 9 Research Information Network. *Activities, costs and funding flows in the scholarly communications system in the UK*, Mai 2008. < [http://www.rin.ac.uk/files/Income-&-cost-flows-report-\(full-version\)-final.pdf](http://www.rin.ac.uk/files/Income-&-cost-flows-report-(full-version)-final.pdf) >
 (consulté le 11 octobre 2008).
- 10 MA, Jiaji. *Bibliothèque et Document Numérique en Chine*, note de synthèse pour le RTP-DOC, CNRS, Juin 2005.
 <http://rtp-doc.enssib.fr/IMG/pdf/BN_et_DN_en_Chine.pdf> (consulté le 11 octobre 2008).
- 11 STURGEON, Roy L. Preserving the Past, Preparing for the Future: Modern Chinese Libraries and Librarianship, 1898-2000s. *World libraries*, 2004, Vol. 14, n° 1. < http://www.worlib.org/vol14no1/sturg_v14n1.shtml> (consulté le 11 octobre 2008)
- 12 The Wellcome Trust. *Economic analysis of scientific research publishing*. A commissioned report. January 2003.
 <http://www.wellcome.ac.uk/stellent/groups/corporatesite/@policy_communications/documents/web_document/wtd003182.pdf> (consulté le 11 octobre 2008)
- 13 ZHENG, Shenli. *L'incidence économique de la protection des bases de données en Chine*, OMPI, Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes, septième session, Genève, 13-17 mai 2002.
 <http://64.233.183.104/search?q=cache:ltiPXrUsHMJ:www.wipo.int/edocs/mdocs/copyright/fr/sccr_7/sccr_7_6.doc+L%E2%80%99incidence+%C3%A9conomique+de+la+protection+des+bases+de+donn%C3%A9es+en+Chine&hl=fr&ct=clnk&cd=2&gl=be> (consulté le 11 octobre 2008).
- 14 GUÉNEC Nadège, LOUBIER Eloïse, GHALAMALLAH Ilhème, DOUSSET Bernard. Management and analysis of Chinese database extracted knowledge, *Flexible Query Answering (FQAS 2008)*, Londres, 22 Septembre 2008.
- 15 Un chercheur chinois dans le domaine de la génomique nous a ainsi confié en mars 2007 qu'il dirigeait des travaux depuis une quinzaine d'années mais qu'il n'avait reçu l'autorisation de publier ses travaux que récemment. Il était auparavant tenu au secret. Nous ne pouvons dévoiler de plus amples précisions sur cette personne eu égard à la confidentialité à laquelle nous sommes tenus.

Annexe B : Même requête que précédemment lancée en chinois

Google Scholar **雄性不育基因** since 2003 Search

Results 1 - 10 of about 7,440 for **雄性不育基因** (0.22 seconds)

水稻印尼水田谷型细胞质雄性不育恢复系R68的恢复基因初步定位 - all 2 versions »
李秀杰, 周海鹏, 占小星, 庄杰云, 程式华, 曹 ... - 中国水稻科学, 2007 - scholar.lib.cn
... 三种水稻胞质雄性不育恢复基因的比较 Analysis of Restoring Genes of Three Type of Cytoplasmic Male Sterility in Rice [分子植物育种Molecular ...
Web Search

雄性不育基因对棉花的遗传转化
张慧军, 王秉宇, 石跃进, 张玉清, 岳建雄, 吴 ... - 棉花学报, 2007 - 维普资讯
棉花学报 1002-7807 雄性不育基因对棉花的遗传转化 25070645 张 慧军
山西农业科学院棉花研究所, 山西运城044000 王 秉宇 ...
Related Articles - Web Search

大豆细胞质雄性不育恢复基因的SSR标记
赵国梅, 王玉民, 孙亮, 赵洪伟, 程延喜, 刘宝 ... - 大豆科学, 2007 - 维普资讯
第26卷2007年第6期12月大豆科学SOYBEAN SCIENCE Vol. 26 No. 6 Dec. 2007
大豆细胞质雄性不育恢复基因的SSR标记赵国梅, 王玉民 ...
Web Search

利用cDNA-AFLP检测甘蓝雄性不育相关基因的时序性表达
康俊彬, 王晓武, 张国福, 张廷国, 袁干, 方智远 - 园艺学报, 2006 - scholar.lib.cn
... 的建成, 万方数据Lib, ... 利用cDNA-AFLP检测甘蓝雄性不育相关
基因的时序性表达 Sequential Expression ...
Related Articles - Web Search

水稻细胞质雄性不育对长穗颈基因表达的影响
杨淑琴, 李培富 - 西北农业学报, 2006 - 维普资讯
西北农业学报 1004-1369 水稻细胞质雄性不育对长穗颈基因表达的影响
26424972 杨 淑琴 宁夏大学农学院, 宁夏银川750021 李 ...
Web Search

西瓜隐性核雄性不育基因的RAPD标记
张昱, 王响, 张进升, 马建祥, 杨建强 - 园艺学报, 2005 - 万方数据资源系统
... 数字化期刊 西瓜隐性核雄性不育基因的RAPD标记 张昱 王响 张进升
马建祥 杨建强 摘要: 应用RAPD分子标记技术 ...
Cited by 3 - Related Articles - Web Search

用RAPD分析辣椒细胞质雄性不育基因 - all 3 versions »
王得元, 王响, 郑学勤 - 棉花学报, 2005 - 维普资讯
... 2005, 19(2): 99~102 Acta Agriculturae Nucleatae Sinica 文章编号: 1000. 8551(
2005)02. 099. 04 用RAPD分析辣椒细胞质雄性不育基因王得元 ...
Cited by 3 - Related Articles - Web Search

甘蓝型油菜双低显性细胞核+细胞质雄性不育系DGCMS-3A的构建及遗传模式研究
王瑞, 李加纳, 唐章林, 徐新福, 渠利, 李祥洪 ... - 中国农业科学, 2006 - 维普资讯
... 最近宋永强等[10]证实甘蓝型油菜显性核不育609AB和R1046AB
均符合复等位基因遗传, 而构建显性细胞核+细胞质雄性不育系的 ...
Web Search

大豆雄性不育突变体NJ89-1核不育基因的SSR标记和定位
杨守萍, 曹维英, 段英萍, 喻德新, 董铃敏 - 大豆科学, 2006 - 维普资讯
... 董 铃敏 南京农业大学国家大豆改良中心, 作物遗传与种质创新国家重
点实验室 南京210095 大豆 雄性不育基因 SSR标记定位 ...
Related Articles - Web Search

四种甘蓝雄性不育类型差异基因表达分析 - all 4 versions »
康俊彬, 张国福, 张廷国, 袁干, 王晓武, 方智远 - 农业生物技术学报, 2006 - scholar.lib.cn
... 甘蓝Ogura胞质雄性不育基因的RAPD标记筛选 Screening a RAPD Marker Related to Ogura
Cytoplasm Male Sterile Gene in Cabbage <<农业生物技术学报 ...
Cited by 1 - Related Articles - Web Search

Key authors: 魏晓, 甄宝 莉, 李云 昌, 梅德 圣, 方小平

Nombre de résultats beaucoup plus élevé

Auteurs chinois les plus cités ne sont pas les mêmes que pour la requête en anglais

雄性不育基因 Search

ÉCRIRE LA BIBLIOTHÈQUE AUJOURD'HUI

Sous la direction de Marie-Odile ANDRÉ et Sylvie DUCAS – Electre – Éditions du Cercle de la Librairie – Collection : Bibliothèques – 2007 – 254 p.- ISBN 978-2-7654-0955-7.

Écrire la bibliothèque aujourd'hui nous propose les actes du colloque *la bibliothèque dans la littérature contemporaine (1980-2005)* co-organisé par le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines en mai 2006, au pôle des métiers du Livre de Saint-Cloud.

Que deviennent les bibliothèques d'hier et d'aujourd'hui lorsque les textes contemporains les font entrer sur la scène intérieure de l'écriture ? L'écrivain et la bibliothèque, une histoire passionnelle.

Cet ouvrage poursuit le livre *Drôles de bibliothèques* d'Anne-Marie Chaintreau et Renée Lemaître en tentant d'offrir aux lecteurs les différentes représentations de la bibliothèque et du bibliothécaire dans la littérature contemporaine. C'est un voyage à travers les différentes représenta-

tions qu'elles soient réelles ou imaginaires, qu'elles soient présentées dans des romans ou des bandes dessinées ou en échangeant directement avec les écrivains. Les auteurs proposent de découvrir la bibliothèque selon cinq facettes :

- **Représenter la bibliothèque** et le bibliothécaire notamment dans la bande dessinée, la littérature jeunesse ou encore dans le roman policier. C'est l'occasion, entre autres, de vérifier si les stéréotypes s'atténuent.
- **Écrire contre la bibliothèque** permet de comprendre à travers trois articles le rapport paradoxal qui existe entre l'écrivain et la bibliothèque.
- **Sortir de la bibliothèque** : la littérature sans bibliothèque peut-elle exister, la bibliothèque est-elle accessible ?
- **Réinventer la bibliothèque** : "*la bibliothèque, sous ses diverses formes est un lieu d'attachement profond où se sont jouées et où se jouent la découverte du monde, la découverte de soi et l'entrée dans l'exercice de l'écriture*" (p. 157).
- **Dire la bibliothèque** : compte rendu d'une table ronde avec Pierre Bergounioux, Daniel Maximin et Jean Rouaud sur l'expérience des bibliothèques, leur utilisation, leur représentation.

Ouvrage spécialisé pour toute personne désirent découvrir les bibliothèques à travers la représentation que s'en font ses contemporains.

Isabelle Somville-Cornet



ADBS

<http://www.adbs.fr>

MÉTADONNÉES : MUTATIONS ET PERSPECTIVES

Ouvrage coordonné par Lisette CALDERAN, Bernard HIDOINE et Jacques MILLET – Séminaire INRIA, Dijon, 29 septembre - 3 octobre 2008 – Collection Sciences et techniques de l'information – Octobre 2008 – 282 p. – ISBN 978-2-84365-104-5.

Alors que la majorité des ressources documentaires sont maintenant en ligne, la question de l'accès à ces textes, sons, images et données se pose de façon toujours plus aiguë. Pour que la recherche d'information gagne en pertinence et en précision, pour que l'accès aux ressources numériques soit facilité, les index, thésaurus, taxonomies, ontologies et autres formes de langages documentaires coexistent dans un web qui devient de plus en plus sémantique.

Si le terme métadonnée s'est imposé ces dernières années, il ne s'agit pas simplement d'un glissement de vocabulaire. Créées par des humains (auteurs du document ou médiateurs) ou des machines, les métadonnées permettent de décrire, mais aussi de structurer et d'organiser le document et l'information qu'il contient. La notion même de document en est bouleversée.

Les mutations récentes et les perspectives d'évolution de ces métadonnées constituaient le thème du séminaire *IST et informatique* proposé par l'INRIA en 2008 pour faire le point sur ce qui demeure le cœur de métier des spécialistes de l'information et de la documentation : la description des documents et la représentation des connaissances ; et pour s'interroger sur l'impact des changements en cours sur leurs pratiques et leurs métiers.

Cet ouvrage réunit huit contributions, complémentaires tant par la spécialité de leurs auteurs

(information, informatique, économie) que par leur champ d'action (université, recherche, entreprise).



Éditions du Cercle de la
Librairie
Collection : Bibliothèques

GUIDE DES FORMATIONS AUX MÉTIERS DU LIVRE

Dominique CARTELLIER – juin 2008 – 158 p. – ISBN 978-2-7654-0963-2.

L'offre de formation aux métiers du livre dans l'enseignement supérieur français s'est enrichie avec la création de filières professionnalisantes, le passage au système LMD (licence-master-doctorat), la nécessité accrue de formations spécifiques et le développement des nouvelles technologies. Parfois difficiles à repérer en raison notamment de la diversité des lieux où elles sont assurées (universités, écoles, établissements privés, organismes divers), beaucoup de ces formations, surtout les plus récentes, sont encore mal connues des étudiants et des milieux professionnels. Quant aux programmes proposés en licence et en master, ils présentent de fortes disparités en termes de contenu et de volume horaire.

L'objectif de ce guide est donc d'aider à se repérer dans cette diversité et de présenter de façon détaillée l'ensemble des formations qui concernent le champ des "métiers du livre" : l'édition, la librairie et les bibliothèques.

LE SERVICE DE PRESSE - MISSIONS ET STRATEGIES

Marie-Claude AVIGNON – septembre 2008 – 158 p. – ISBN 978-2-7654-0965-6

À l'heure des réductions de budget de la publicité, de plus en plus de maisons d'édition redécouvrent les atouts du service de presse et cherchent à valoriser ses actions... Pourtant, les relations presse restent une pratique mal connue, incomprise et souvent restrictive.

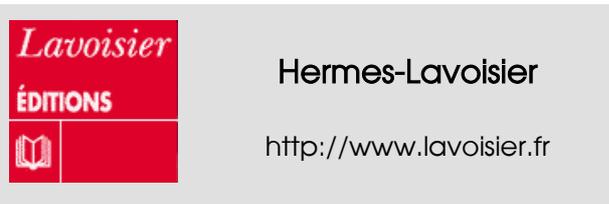
Ce livre s'adresse donc aux étudiants en communication, aux attachés de presse, aux responsables éditoriaux et aux dirigeants qui veulent comprendre comment se situe le service de presse dans ses relations avec les différents protagonistes d'une maison d'édition et qui veu-

lent connaître ses multiples actions dans le souci de mener à bien des lancements "sur mesure".

Dans une première partie, l'auteur recense les différents outils au service des relations presse et s'appuie sur des cas concrets pour exposer l'intérêt de chacun d'eux, en situation. Un "calendrier" des actions, présenté de façon didactique, permet de cerner, mois après mois, les étapes à respecter pour réussir un lancement type.

Une deuxième grande partie propose une réflexion sur les futurs enjeux de la presse et des médias et sur le rôle des nouveaux vecteurs d'information (sites Internet, blogs...) dans la médiatisation du livre. Où se situera l'apport du journaliste et de l'attaché de presse ? Comment va évoluer la pratique des relations presse, un métier d'ores et déjà en pleine mutation.

Après plusieurs années d'expérience des relations presse en qualité d'attachée de presse free-lance, Marie-Claude Avignon a été responsable pendant 10 ans du service de presse d'une grande maison d'édition. Elle exerce actuellement le métier d'éditeur.



PROBLÉMATIQUES ÉMERGENTES DANS LES SCIENCES DE L'INFORMATION

Fabrice PAPY – Traité des sciences et techniques de l'information, série Environnements et services numériques d'information – Août 2008 – 351 p. – ISBN 978-2-7462-2110-9.

Malgré le discours politique et économique rôdé, qui accompagne la profusion techno-informatique d'où émerge la société de l'information, des situations inédites apparaissent, des interrogations se font jour, des complexités se révèlent, tant au niveau des individus censés maintenir un niveau d'activité satisfaisant dans cette société en mutation, qu'à celui de la macrostructure sociale qui doit (re)trouver une nouvelle stabilité.

Au regard des problématiques identifiées par de nombreux chercheurs, relatives à l'archivage de données numériques structurées ou non, l'accessibilité et le partage, la propriété intellec-

tuelle, le document numérique, la Recherche d'Information, les modalités d'interaction avec les systèmes techniques, les compétences numériques et informationnelles, la qualification et la pertinence de l'information, les profils informationnels, etc., les planifications politiques de la Société de l'Information ne peuvent que susciter circonspection voire embarras d'un point de vue scientifique.

Cet ouvrage collectif, qui rassemble treize chapitres originaux de chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication, témoigne du caractère sensible de quelques problématiques scientifiques, présentées dans ce volume, qui sont pour certaines d'entre elles, anciennes, et pour d'autres, plus récemment formulées, et que la nouvelle ère numérique a mis en lumière.

USAGES, USAGERS ET COMPÉTENCES INFORMATIONNELLES AU 21^e SIÈCLE

Jérôme DINET – Traité des sciences et techniques de l'information, série Usages et Compétences – Septembre 2008 – 313 p. – ISBN 978-2-7462-2193-2.

Il existe un grand nombre d'ouvrages qui font des états des lieux des connaissances que nous possédons quant à la recherche d'information d'un point de vue informatique par exemple. Plus rares sont les ouvrages tels que celui-ci qui propose cet état des lieux sous l'angle de l'utilisateur, de ses usages et des compétences informationnelles qu'il nous faut développer si l'on veut pouvoir continuer à apprendre, à s'intégrer socialement et à résoudre des problèmes de la vie quotidienne.

Les experts des différentes disciplines liées aux sciences humaines représentées dans cet ouvrage (sciences de l'information et de la communication, psychologie cognitive, psychologie sociale, ergonomie, sciences de l'éducation, etc.) ont cherché à atteindre cet objectif. Ils proposent surtout une projection et une anticipation des usages.

politeia
UITGAVEEIJ-EDITIONS

Politeia

<http://www.politeia.be>

MANUEL PRATIQUE DE BIBLIOTHÉCONOMIE

Éric VANZIELEGHEM – Préface de Jacques
HELLEMANS – 2008 – ISBN 978-2-509-00024-8.

Basé sur la structure de la chaîne documentaire, l'ouvrage *Manuel pratique de bibliothéconomie* analyse de manière pratique et théorique les problèmes concrets qui se posent quotidiennement aux gestionnaires de fonds documentaires en catalographie, indexation, gestion matérielle... Le manuel constate les pratiques actuelles et garde un regard rivé sur la nouveauté.

Ouvert à la pratique, cet ouvrage attire l'attention sur les différentes méthodes et approches du travail du bibliothécaire-documentaliste, en Belgique et à l'étranger. Ainsi, les pratiques et les normes nationales et internationales sont les piliers de l'ouvrage.

Ils sont complétés par une information juridique ciblée qui souligne les responsabilités juridiques

des professionnels, par exemple, en matière de propriété intellectuelle.

Ce *Manuel pratique de bibliothéconomie* est un handbook pratique, un manuel de l'étudiant, un support de cours qui s'adresse à tous les acteurs et futurs professionnels des bibliothèques, de la documentation et de l'édition. Grâce à sa structure à feuillets mobiles, il est possible de tenir à jour les différents sujets. Des mises à jour régulières sont prévues à cet effet.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans la rubrique *Nouvelles parutions* du numéro 2008/3, concernant l'ouvrage *Le métier de documentaliste*.

Il fallait lire :

Jean-Philippe ACCART et Marie-Pierre RÉTHY –
Juin 2008 – 463 p. – ISBN 978-2-7654-0961-8

En lieu et place de :

Bertand CALENGE – Juin 2008 – 264 p. –
ISBN 978-2-7654-0962-5

Veillez nous en excuser.

ARCHIMAG N° 217 (septembre 2008)

Outre le dossier du mois consacré à la révolution numérique dans le secteur des archives, la section Outils offre quelques titres intéressants entre autres : numérisation de courrier, enseigner la gestion de projet en INFODOC, inflation sur les e-abonnements, consortiums et autres sites pour s'informer et acheter. Notons encore un article intitulé *Privilégier l'accès aux documents, s'affranchir du support*.

(J.H.)

ARCHIMAG N° 218 (octobre 2008)

Divers articles tels que *L'Europe mise sur l'Open Access* ; *Le géant de l'électronique Sony s'engage dans la mouvance e-book* ; *Navigation conceptuelle à la carte* ; *Quand les archives passent à la broyeuse* entourent le dossier qui a pour thème *Infodoc et contenu : jouons ensemble !*

Longtemps indépendants, les services de documentation s'intègrent avec plus ou moins de bonheur dans les systèmes d'information en général et avec la gestion de contenu en particulier. Un interfaçage nécessaire mais qui se fait rarement de façon fluide. Les premiers projets apparaissent (p.18 à 26).

(J.H.)

BIBLIOTHEEK- & ARCHIEFGIDS Vol. 84, nr 4 (augustus 2008)

- *Informatiespecialisten en competentieontwikkeling* – Denis DE BRUYNE – (p. 9-11).

Hoe organiseert een mediagroep als Corelio zijn informatiestromen, vooral nu het aantal informatiebemiddelaars afneemt? Het antwoord is te vinden in een flexibele houding en in de juiste competenties.

Na een inkijk in de werking van de informatiedienst van Inbev (*Bibliotheek & Archiefgids*, 2007-4, p. 24-26) en van het advocatenkantoor Freshfields Bruckhaus Deringer (*Bibliotheek & archiefgids*, 2007-5, p. 31-33) onthult Corelio de strategie achter zijn Documentatie, Informatie- en Archiefcentrum (DIA)

(J.H.)

- *Klassieke teksten* – Eric KETELAAR – (p. 12-16).

In de serie *S@P jaarboeken* zal een deel verschijnen gewijd aan klassieke teksten die iedere Vlaamse en Nederlandse archivaris in de 21^{ste} eeuw op enig moment zich eigen zou moeten maken. Die modelbibliotheek omvat ongeveer 250 titels van boeken en artikelen, verdeeld over 12 rubrieken. Uit die lijst worden een kleine twintig artikelen in het *S@P* jaarboek herdrukt. Dit artikel geeft een indruk van de voorgestelde "canon" en vermeldt welke titels voor herdruk zijn geselecteerd.

(J.H.)

- *Goed gegeven – Schenkingen aan bibliotheken* – Mieke LIETAER – (p. 22-27) – (9 ref.).

De Erfgoedbibliotheek Hendrik Conscience (vroeger Stadsbibliotheek Antwerpen) krijgt een groot aantal boeken uit schenkingen en overnames. De verwerking hiervan vraagt een belangrijke tijdsinvestering. Een onderzoek daarover in 2004 vormde de aanleiding voor het schrijven van de handleiding *Goed gegeven!*

Het artikel schetst een plan van aanpak voor de professionele afhandeling van schenkingen aan bibliotheken. Dat gaat van de elementaire vereiste dat schenkingen moeten passen in het collectiebeleidsplan, tot adviezen voor de praktische en juridisch correcte afhandeling van een eenvoudige handgift.

(J.H.)

- *Het Nederlandse verleden geherwaardeerd – Een nieuwe visie op archiefwaardering bij onze noorderburen*. – Paul DROSSENS – (p. 28-33) – (27 ref.).

Nederland verwierf sinds de jaren 1990 in de internationale archiefwereld naam en faam met een innovatief selectiemodel. Samen met Canada trok Nederland als eerste resoluut de kaart van de macroselectiebenadering. Na bijna twee decennia werd een balans opge maakt. De revolutionaire en omstreden aanpak van de archiefselectie heeft niet opgeleverd wat ervan verwacht. Aan de hand van de nota *Gewaardeerd verleden* wordt nu een nieuw pad ingeslagen in het Nederlandse selectiebeleid.

(J.H.)

- *Hollywood versus Vlaanderen – Het imago van de bibliothecaris* – Ann SEIDL – (p. 34-41).

Sinds kort hebben bibliothecarissen een film over hun imago. Ann Seidl, bibliothecaris in Denver, spendeerde elf jaar aan het maken van de documentaire, *The Hollywood Librarian: a look at librarians through film*. Die was in juni in Europa te zien, van Groningen tot Geneve. De voorstelling in Gent lokte een publiek van 100 bibliothecarissen en bibliotheekstudenten. Achteraf bleek het imago van de bibliothecaris, in het bijzonder dat van *The Hollywood Librarian*, erg uiteenlopende reacties op te wekken.

In dit thema heeft eerst Ann Seidl het woord over haar opzet en haar drijfveren. Bij Jan van Herreweghe, bibliothecaris in Harelbeke, lokte de film niet alleen instemming op, het zette hem ook aan tot een contemplatie over het openbare bibliotheekwezen in Vlaanderen. De redactie publiceert een extract uit zijn *Brief aan André*. En er is meer: drie bibliothecarissen van de UGent geven hun kritische indrukken over de film. Verdeelde meningen, zoveel is duidelijk.

Wat denkt u er eigenlijk van? Kans gemist in Gent en toch geïnteresseerd? U kunt de film alsnog op DVD bekijken en mee de discussie te stofferen.

(J.H.)

Nota van de redactie:

Eveneens vermeldenswaardig is een artikel verschenen op bladzijden 50 en 51 van de hand van collega Julien Van Borm dat de interventies samenvat van de verschillende sprekers op het Inforum 2008 van de BVD gehouden op 17 april laatsleden in de Lippenszaal van de Koninklijke Bibliotheek van België.

BIBLIOTHEEK- & ARCHIEFGIDS

Vol. 84, nr 5 (september-oktober 2008)

- *Vlaamse archieven en bibliotheken bezorgd om de toekomst van hun opleidingen* – (p.5-6).

Informatieprofessionals zijn opgeleid om informatie te beheren, en te verzekeren dat ze tijdig op de juiste plaats terechtkomt. In een samenleving waar informatie een strategisch belang heeft, is dat essentieel. Maar net nu heerst er grote onzekerheid over de toekomst van zowat alle reguliere opleidingen voor informatiespecialisten. De sector maakt zich grote zorgen: zullen bibliotheken, archieven en documentatiecentra binnenkort zelf hun gespecialiseerd personeel moeten opleiden?

Moeten ze hun vacatures bekendmaken in Wallonië of in het buitenland om goed opgeleid personeel te vinden?

(J.H.)

- *Een nieuwe UB voor de UA* – Julien VAN BORM, Veronique REGA en Trudi NOORDERMEER – (p.5-15) – (8 ref.).

De bibliotheek van Universiteit Antwerpen heeft een aantal boeiende jaren achter de rug: de fusie in 2003 van drie voorheen in hoge mate autonome universitaire instellingen met bibliotheken die op afstand al behoorlijk samenwerkten en de bouw van een nieuwe bibliotheek op de Stadscampus.

Dit artikel gaat over de bouw van de nieuwe bibliotheek in het centrum van de stad: de verbouwing van de oude bibliotheek van de UFSIA en van een aanpalend industrieel complex tot een nieuwe, grote bibliotheek (17.000 m²) voor de humane en sociale wetenschappen. Een bibliotheek die ook breed openstaat voor andere gebruikers uit het Antwerpse en ver daarbuiten.

Meer dan 500.000 volumes in open kast en meer dan twee keer zoveel in de magazijnen van de oude bibliotheek. Boeken en tijdschriften in open opstelling deels in compactusrekken, 850 zitplaatsen van diverse soorten en bijna 250 pc's plus faciliteiten voor de aansluiting van draagbare pc's van de gebruikers op het netwerk van de bibliotheek en de UA en verder op het web. 10 lokalen voor het toemend groepswork, individuele studiecellen, meestal gebruikt door meer dan één student. Een nieuwe omgeving waarvan dankbaar gebruik wordt gemaakt door een veel groter aantal gebruikers dan voorheen.

(J.H.)

- *LIBER, een uniek forum voor Europese bibliotheeksamenwerking* – Wouter SCHALLIER – (p.17-21).

LIBER, de associatie van Europese onderzoeksbibliotheken, baseerde haar werking tot hiertoe voornamelijk op de vrijwillige inspanningen van leden en bestuurders, enkel ondersteund door een secretariaat. In de voorbije jaren beleefde de vereniging een sterke toename van haar activiteiten, om die beter te ondersteunen werd in het najaar 2007 besloten om over te gaan tot de aanwerving van een "Executive Director". Na een uitvoerige selectieprocedure werd eindelijk de Vlaming Wouter Scallier aangesteld om vanaf 1 juni 2008 deze functie te bekleden. Dit betekent een verdere stap in de professionalisering van de organisatie met het oog op de uitbouw van een sterk

Europese netwerk voor expertisedeling en samenwerking.

(J.H.)

- *Reprorechten geregeld* – Julien VAN BORM - (p.27-29) – (5 ref.)

De Vlaamse Interuniversitaire Raad (VLIR) en de Conseil Interuniversitaire de la Communauté Française (CIUF) hebben in juni-juli 2008 ingestemd met een voorstel van overeenkomst met Reprobel voor de regeling van de reprorechten voor de jaren 2007-2010. Een werkgroep van VLIR en CIUF heeft hiervoor sinds 2005 samen gewerkt met Reprobel.

(J.H.)

- *Games in de openbare bibliotheek* – Stefaan FRAYMAN, Natazlie DE CROCK en Margot COLLET – (p.30-34) – (15 ref.)

Gaming heeft op relatief korte tijd een groot aandeel van de entertainmentmarkt veroverd en blijkt ook educatief en zelfs op sportief vlak heel wat potentie te hebben. Games combineren met openbare bibliotheken lijkt op het eerste gezicht moeilijk maar beide partijen kunnen er baat bij hebben: bibliotheken kunnen uitpakken met hedendaags entertainment en de gamesector kan zijn negatieve imago bijstellen. Om games te kunnen aanbieden in de collectie zijn onderhandelingen nodig met de sector. De bibliotheek mag echter wel games ter plaatse aanbieden en er activiteiten rond opzetten. Proefopstellingen in de bibliotheken van Delft en Zottegem worden positief geëvalueerd. Het is de taak van bovenlokale organisaties en politieke instanties om zich te buigen over de wettelijke kant van de zaak. Het is aan de bibliotheken zelf om een gamehoek uit te werken of activiteiten rond games aan te bieden.

(J.H.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE INTD SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION Vol. 32, n° 7 (juillet 2008)

19 revues relatives aux sciences et techniques documentaires ont été passées en revue dans ce numéro et l'essentiel nous en est donné sous les numéros de notices 27482 à 27582.

(J.H.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE INTD SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION Vol. 32, n° 8 (octobre 2008)

Le survol de 19 revues spécialisées en information-documentation nous fournit 46 pages d'intéressants petits résumés (notices 27583 à 27684).

(J.H.)

DOCUMENTALISTE - SCIENCES DE L'INFORMATION Vol. 45, n° 3 (août 2008)

- *Tendances de la recherche nord-africaine en science de l'information: entre théorie et application* – Wahid GDOURA – (p. 4-12).

Quelle est la physionomie de la recherche en bibliothéconomie et science de l'information en Afrique du Nord? Wahid Gdoura étudie dans cet article l'évolution récente et la situation de ce secteur de recherche dans ses rapports avec les mutations de celui de l'information. Après s'être penché sur les conditions et les moyens de la recherche et de la publication scientifiques dans six pays, il analyse les caractéristiques de base de leur production scientifique. Le volume de celle-ci est encore modeste, et son contenu est marqué par la prédominance des études appliquées et la relative absence d'études théoriques et méthodologiques. Des propositions pour développer une recherche théorique nord-africaine concluent cette étude.

(J-M.R.)

- *Référentiels, données d'autorité, thésaurus, ontologies, taxonomies... Pour en savoir plus - Journée d'étude AFNOR du 28 mars 2008* – Muriel AMAR – (p. 14-15).

Pour réfléchir au rôle des référentiels dans l'interopérabilité des systèmes d'information et dans le web sémantique, une journée d'étude était proposée par la Bibliothèque Nationale de France et la commission générale 46 de l'Afnor. Françoise Bourdon, organisatrice de cette journée, répond pour nos lecteurs aux questions de Muriel Amar.

(J-M.R.)

- *Dix bonnes raisons de choisir un opac de nouvelle génération* – Marc MAISONNEUVE – (p. 16-17).

Le 6 mars 2008, la Digital Library Federation a réuni quelques bibliothèques universitaires et

une dizaine de fournisseurs (BiblioCommons, California Digital Library, Ex Libris, LibLime, Medialab Solutions, OCLC, Polaris Library Systems, SirsiDynix, Talis ,VTLS) pour se pencher sur une nouvelle proposition de recommandation. Celle-ci devrait favoriser le développement d'opacs (*online public access catalogs*) de plus en plus indépendants des systèmes de gestion de bibliothèque et l'enrichissement des services qu'ils proposent. L'industrie et les bibliothèques américaines suivent donc de très près le fort développement de ces opacs de nouvelle génération qui suscitent un réel engouement du public. La rapide généralisation de ces outils conduit à s'interroger sur ce qui plaît tant à leurs utilisateurs.

(J-M.R.)

- *Usages concurrents et complémentaires des logiciels libres et des logiciels propriétaires - Atelier ADBS, i-expo, 28 mai 2008* – Claire SCOPSI – (p. 18-19).

La cohabitation sur le même marché de logiciels libres et de logiciels d'éditeurs conduit à des échanges entre ces deux modèles. Qui sont les bénéficiaires de ces "hybridations" ? L'atelier proposé par l'ADBS le 28 mai 2008 à Paris, dans le cadre du salon i-expo, invitait des éditeurs, des utilisateurs et des prestataires de services à témoigner de leurs pratiques croisées.

(J-M.R.)

- *Quoi de neuf sur les moteurs de recherche ? Atelier ADBS, i-expo, 28 mai 2008* – Serge BOULIER – (p. 20-21).

Longtemps, la question de la recherche d'information n'a été abordée que sous l'angle technologique. D'autres facteurs – pratiques collaboratives, apport des ontologies et plus généralement du web sémantique, création de corpus spécialisés, intégration des données internes – sont pourtant à prendre en compte. C'était l'objet du deuxième atelier organisé par l'ADBS, le 28 mai.

(J-M.R.)

- *La veille : pratiques décalées, pratiques d'avenir - Journée d'études ADBS, 3 juin 2008* – Corinne DUPIN et Charles-Henry REY – (p. 21-23).

"Mobilité" : ce pourrait bien être le maître mot de la journée d'étude que l'ADBS a consacrée à la veille, le 3 juin 2008. Ce mot a été martelé un peu sur tous les tons par l'ensemble des intervenants, qui venaient pourtant d'univers très différents (grands groupes internationaux, ministère, cabinet d'outplacement, etc.) : né-

cessité de fait, pour le veilleur, de mobilité intellectuelle, spatiale, temporelle...

(J-M.R.)

- *Réseaux personnels, réseaux professionnels : apports et complémentarité - Journée d'études ADBS, Paris, 4 juillet 2008* – Aline AUFFRET – (p. 23-25).

Les bonnes pratiques des réseaux virtuels ou classiques, leurs apports sur le plan personnel et professionnel, leurs complémentarités, leurs limites aussi, étaient au cœur d'une journée d'étude proposée le 4 juillet par l'ADBS.

(J-M.R.)

- *Information ou communication ?* – Dominique COTTE – (p. 25).

Autrefois clairement distinctes, l'information et la communication sont de plus en plus marquées par des convergences et des recouvrements qui en brouillent les frontières.

(J-M.R.)

- *SRU ou SRW en quelques mots* – Sylvie DALBIN et Odile GIRAUD – (p. 26-27).

Après le protocole de communication Open-URL, Sylvie Dalbin et Odile Giraud présentent aujourd'hui SRW et SRU, deux protocoles de recherche qui utilisent un langage standardisé permettant à deux sources distribuées de dialoguer entre elles.

(J-M.R.)

- *Les trois âges de l'information* – Martine SIBERTIN-BLANC – (p. 28-30).

À l'occasion de la vingt-cinquième édition du salon à présent appelé i-expo, l'ADBS a confronté trois grands témoins de l'I-D et trois futurs professionnels : retour des premiers sur le développement de l'industrie de l'information et son implication sur leur métier, point de vue des étudiants sur cette profession qu'ils s'apprentent à embrasser.

(J-M.R.)

- *Le portail des métiers de l'Internet* – Claude REYNIÉ – (p. 31-32).

La Délégation aux usages de l'Internet a été créée pour faciliter un accès large, équitable et maîtrisé aux technologies numériques. Une de ses récentes initiatives est l'élaboration d'un outil d'information sur les nouveaux métiers de l'Internet (<http://www.metiers.internet.gouv.fr>), préfiguration d'un référentiel à venir.

(J-M.R.)

- *Copier une œuvre : entre droit et risque* – Michael SEADLE (traduit de l'anglais par Michèle BATTISTI) – (p. 34-36).

La loi sur le droit d'auteur est-elle fortement contraignante en tout lieu et en toute circonstance ? Selon Michael Seadle, il existerait une certaine marge de manœuvre entre le strict respect de la législation et la prise raisonnable de risque.

(J-M.R.)

- *La rémunération de la création dans les filières de l'industrie culturelle - Journée d'étude MCC, 17 décembre 2007* – Michèle BATTISTI – (p. 36-38).

Une importante étude des modes de rémunération de la création dans quatre secteurs des industries culturelles – télévision, cinéma, photographie, livre – a été menée par le ministère de la Culture. Cet article présente une synthèse des rapports publiés au terme de ce travail.

(J-M.R.)

- *Exploiter les œuvres orphelines : quelle position en Europe ?* – Séminaire Eblida, Paris, 15 avril 2008. - Michèle BATTISTI - (p. 38-39).

Un séminaire du groupe Droit de l'information d'Eblida (l'European Bureau of Library Information and Documentation Associations) s'est réuni le 15 avril 2008 à Paris pour étudier le traitement des œuvres orphelines dans différents pays d'Europe.

(J-M.R.)

- *Numérisation concertée des documents juridiques* – Jean GASNAULT – (p. 39).

Un important projet qui modifiera l'organisation de bien des bibliothèques juridiques a été lancé en mai dernier à la Bibliothèque Nationale de France.

(J-M.R.)

- *Gestion du contenu web : entre démocratisation et expertise documentaire* – Dossier coordonné par Olivier ROUMIEUX – (p. 40-85).

Qui ne gère pas ses contenus numériques ? Des millions de Monsieur Jourdain indexent déjà leurs photographies de vacances, classent leurs écrits, ouvrent leur blog, diffusent leurs opinions sur le web. La banalisation de ces usages pourrait amener à conclure que, désormais, publier des contenus en ligne est devenu l'affaire de tous et non plus de quelques spécialistes. Pourtant, si la démocratisation est un fait, les enjeux liés à la gestion des

contenus sur le web se sont dans le même temps nettement complexifiés. Gestion des droits d'accès, interopérabilité, accessibilité et métadonnées sont quelques-unes des voies de développement qui nécessitent une expertise toujours plus pointue.

Au cœur de cette double tendance, de belles opportunités se font jour pour les professionnels de l'information qui ne manqueront pas de faire valoir leur expérience en terme de qualité documentaire. C'est ce qui s'appelle tirer son épingle du jeu !

(J-M.R.)

- *Une place à conquérir* – Olivier ROUMIEUX – (p. 42-43).

Certes démocratisée, la gestion de contenu n'en possède pas moins son versant expert. Un versant plus abrupt, complexe dans ses dimensions techniques, en pleine évolution quant à la répartition des rôles et porteur d'enjeux fondamentaux d'accessibilité et de préservation des contenus qui ne peuvent que mobiliser l'intérêt et les ressources des professionnels de l'information. Ce dossier en trois temps, bâti par Olivier Roumieux, leur met le marché en main...

(J-M.R.)

- *Le B.A.BA de la gestion de contenu* – Myriam LALAUE – (p. 44-47).

Née à la fin des années 1990, la gestion de contenu a des contours parfois encore flous. Globalement, elle désigne la méthodologie et les outils qui permettent d'optimiser l'organisation des contenus et des sites. Pour bien situer cette discipline dans le paysage numérique, Myriam Lalaude en présente les concepts de base, les enjeux pour les organisations, le périmètre fonctionnel et les fonctionnalités majeures.

(J-M.R.)

- *Les sept familles d'acteurs en jeu* – Isabelle GAUTHERON – (p. 48-49).

Les dénominations sont parfois fluctuantes, les compétences requises peuvent varier d'une organisation à l'autre, mais sept grandes familles émergent dans l'univers de la gestion de contenu. Isabelle Gautheron les présente une à une, des différents concepteurs du site à l'utilisateur-contributeur, et les situe dans les référentiels métiers et le monde de la formation

(J-M.R.)

- *Au rayon des logiciels : une offre foisonnante* – Patrice BERTRAND – (p. 50-52).

Comment se retrouver parmi les nombreux outils de gestion de contenu ? Comment situer les différentes solutions et déterminer leur valeur ajoutée ? Patrice Bertrand nous propose une grille de lecture afin de mieux saisir l'étendue de l'offre.

(J-M.R.)

- *Libre ou propriétaire : comprendre* – Laurent SOUAL – (p. 53).

Dans le domaine de la gestion de contenu, les solutions "open source" ou libres ont atteint un degré de maturité qui offre désormais une alternative viable et fiable aux solutions propriétaires. Comment les utiliser et qu'en attendre exactement ?

(J-M.R.)

- *Touteleurope.fr : la gestion de contenu au service de l'actualité européenne* – Anne BESCOND – (p. 54-55).

"*Toute l'Europe en un clic*", tel est la "baseline" du portail édité par le Centre d'information sur l'Europe. Depuis la définition du sujet jusqu'à sa mise en ligne grâce au système de gestion de contenu, Anne Bescond expose le programme de travail des différents contributeurs.

(J-M.R.)

- *Les étapes du projet : une aventure de longue haleine* – François OLLÉON – (p. 56-59).

Si un projet de gestion de contenu se mène globalement comme n'importe quel projet informatique, il présente néanmoins quelques particularités qu'il convient de bien connaître. De l'identification du périmètre applicatif à la préparation du référencement et au suivi de la fréquentation, François Olléon détaille, étape par étape, le long cheminement d'un projet.

(J-M.R.)

- *Nouveau site de l'ADBS : entre gestion de contenu et portail d'entreprise* – Loïc LEBIGRE (ADBS) – (p. 60-61).

Séparation entre fond et forme, gestion dynamique de la structure et des rôles des contributeurs, organisation de la diffusion, cycle de vie des documents, sans parler des fonctions de personnalisation des accès ou d'interaction des usagers avec le système... La nouvelle version du site de l'ADBS présente une nouvelle façon de produire des contenus et de les gérer.

(J-M.R.)

- *Recentrer le travail des documentalistes de Libé sur un média stratégique* – Bénédicte DUMONT – (p. 62-63).

À l'automne 2008, à l'occasion d'une refonte du site, les archives du quotidien devraient être en accès direct et gratuit sur libération.fr. Cette décision de "défacturer" ce service aux lecteurs se justifie par des raisons à la fois stratégiques, commerciales et éditoriales. N-Stein, le nouveau système de gestion des contenus, a revisité du même coup le fonctionnement du service Documentation du journal et induit une réflexion sur les logiques respectives de la documentation et du site.

(J-M.R.)

- *La gestion de contenu à la portée de tous* – Bahia BEDJAOUI – (p. 64-65).

Aujourd'hui, grandes entreprises et petites structures partagent le même intérêt pour la problématique de la gestion et de la diffusion de contenu. Si une TPE (très petite entreprise) ou un consultant indépendant ne disposent pas des moyens humains et financiers suffisants pour mettre en place des systèmes de gestion sophistiqués, ils peuvent trouver sur le marché des solutions plus adaptées pour initier leur démarche. Tour d'horizon...

(J-M.R.)

- *Comment rater son projet en beauté* – Raphaële LAMAZE-BEYSSAC – (p. 66).

La meilleure façon de rater son projet est de n'accorder aucune importance à ce qui fait l'essence même de la gestion de contenu : la structure et les mécanismes de production du contenu, ainsi que les pratiques des utilisateurs du système. Un antiguide pour les – vraiment – nuls...

(J-M.R.)

- *La qualité s'impose sur le web* – Laurent DENIS et Elie SLOÏM – (p. 68-70).

En l'espace d'une quinzaine d'années, la production de services en ligne est passée du stade artisanal au stade industriel. Très vite, les outils se sont affûtés, les métiers se sont spécialisés, les besoins se sont révélés. Aujourd'hui, une approche qualité, fondée notamment sur la transversalité des compétences, la standardisation des outils et l'accessibilité des contenus, représente un enjeu majeur.

(J-M.R.)

- *Dans la jungle des formats: le défi de l'interopérabilité* – Thierry STAEHR – (p. 71-72).

L'interopérabilité... Derrière ce terme un peu ésotérique se cachent de grands enjeux en termes de mémoire numérique et de migration de contenus existants. Pour connaître les éléments à prendre en compte et garantir une réelle interopérabilité des contenus des CMS, Thierry Stoehr passe en revue leurs différents composants en s'interrogeant sur la question de l'ouverture de leurs formats, véritable clé numérique.

(J-M.R.)

- *Métadonnées: décrire pour mieux servir* – Jean DELAHOUSSE – (p. 73-74).

Métadonnées et référentiels sont deux concepts clés d'évolution pour le web. Les travaux de normalisation en cours sont les piliers indispensables à la création de véritables services à valeur ajoutée, dans lesquels les contenus seront partageables et échangeables.

(J-M.R.)

- *Les nouveaux atours du contenu 2.0* – Olivier ROUMIEUX – (p. 75-79).

Quelles sont les perspectives ouvertes par le phénomène Web 2.0 du point de vue du professionnel de l'information ? Sans être la révolution parfois annoncée, la vague 2.0 a toutefois rebattu les cartes et proposé de nouvelles règles du jeu : élargissement de la notion même de "contenu", nouvelles utilisations des sources, approches différentes en matière de description et de structuration du document... Des changements et des innovations qui ne manquent pas de revisiter les pratiques documentaires.

(J-M.R.)

- *En route vers l'hypermonde* – Imad SALEH – (p. 80-81).

L'hypertexte que nous pratiquons sur le web est encore assez limité. D'autres modèles existent. Imad Saleh dresse ici l'inventaire des pistes d'avenir susceptibles de s'appliquer avec profit à la gestion de contenu.

(J-M.R.)

- *La gestion du contenu en 2038 (ou à peu près)* – Olivier ERTZSCHEID – (p. 82).

L'ensemble du patrimoine écrit planétaire étant désormais numérisé, les supports physiques ont été dématérialisés. Bob Toile, matricule Z3950, né le 5 septembre 2008, prend ses nouvelles fonctions chez Amazoog France.

(J-M.R.)

- *Sources et ressources* – (p. 83-85)

Quelques références pour aller plus loin :

- Du côté de la formation
- Les blogs des auteurs
- Mots-clés expliqués.

(J-M.R.)

EBLIDA

Nr 6 (June 2008)

À l'initiative d'EBLIDA, un certain nombre d'organisations culturelles européennes ont signé à Bruxelles un *Memorandum of understanding of diligent search guidelines for orphan works*. Ce document s'inscrit dans le cadre de l'initiative European digital libraries qui tend à promouvoir un accès commun multilingue à l'héritage culturel européen. <<http://www.eblida.org/uploads/eblida/2/1213704515.pdf>> (consulté le 14/11/2008)

Dans le même numéro, la solution danoise concernant les mêmes travaux orphelins est exposée. Ils seront désormais soumis au régime de la licence collective étendue.

Faisant suite à la directive sur l'information du secteur public (PSI) et à sa transposition dans les législations nationales (la Belgique a été la dernière à se plier à l'exercice après s'être fait tirer l'oreille), la Commission européenne a lancé une consultation en ligne sur l'évaluation des législations nationales en la matière. Elle se terminait le 31 juillet et ses résultats seront publiés sur le site <http://ec.europa.eu/information_society/policy/psi/index_en.htm>

(S.J.)

EBLIDA

Nr 7-8 (July-August 2008)

À lire dans ce numéro une interview de Jill Cousins sur le projet Europeana. Un premier prototype a vu le jour qui a attiré l'attention sur des problèmes au niveau des métadonnées. A ce jour, le projet comprend déjà 6 millions d'objets numériques soit trois fois plus qu'attendu. Les défis restent cependant importants. Les associations nationales sont appelées à jouer un rôle dans le projet porté jusqu'à présent avec beaucoup d'enthousiasme par les bibliothèques nationales et les bibliothèques de recherche. On attend plus d'engagement de la part des bibliothèques publiques.

À la mi-juillet, la Commission européenne a publié un livre vert, un de plus pourrait-on dire,

sur le Copyright dans l'économie de la connaissance. Andrew Cranfield a examiné le document qui se focalise sur les exceptions et les limitations pertinentes afin de mettre sur pied une économie européenne de la connaissance qui soit soutenable. L'objectif de la Commission avait jusqu'à présent été l'harmonisation des politiques nationales. En laissant les états faire leur choix parmi les 20 exceptions autorisées, on a abouti à une situation juridiquement très complexe. Les questions posées sont donc cruciales. Le groupe des experts d'EBLIDA remettra un avis mais on ne peut qu'encourager les associations nationales mais aussi tous leurs membres à répondre individuellement à cette consultation.

(S.J.)

FIRST MONDAY

Vol. 13, n°10 (October 2008)

- *Reasons for the non adoption of OpenOffice.org in a data-intensive public administration* – Phillip HUYSMANS, Kris VEN and Jan VERELST.

Plusieurs études académiques ont examiné les raisons qui ont abouti à l'adoption de logiciels "open source" du type Linux ou Open Office dans un environnement professionnel. Peu d'études par contre se sont intéressées aux raisons qui auraient motivé le refus du recours à de tels outils. Trois chercheurs de l'Université d'Anvers ont conduit leur recherche auprès du Service Public Fédéral Économie. Ce dernier a envisagé un moment de s'équiper en priorité de la suite bureautique Open Office pour finalement y renoncer. Cette décision fut en grande partie influencée par le fait qu'un grand nombre des utilisateurs au sein du service effectuent des tâches faisant intervenir beaucoup de données, par exemple des analyses statistiques, et ce de façon journalière. Nonobstant que plusieurs raisons militaient en faveur de la migration de Microsoft Office vers Open Office, les auteurs ont identifié plusieurs barrières de nature à le décourager.

<<http://firstmonday.org/htbin/cgiwrap/bin/ojs/index.php/fm/article/view/2238/2038>>
(consulté le 21/11/2008)

(S.J.)

INTELLECTUEEL KAPITAL

Vol. 7, n° 7 (2008)

- *Auteursrecht niet veilig bij CLIP* – Erik BOUWER – (p. 8-14).

CLIP verschafft knipseldiensten licenties van uitgevers en incasseert de vergoedingen die door deze knipseldiensten worden betaald. Maar beschikt CLIP wel over alle licenties? "Op dit moment ontvangt CLIP ten dele zonder rechtsgrond betaling van de knipselkranten en handelt zij onrechtmatig jegens de niet bij haar aangesloten rechthebbenden", oordeelt een jurist.

(M.VDB.)

- *Studeren doe je erbij* – Purdey HORBACH – (p.18-20).

Begin 2005 startte de TU Delft met de ontwikkeling van Collegerama, een methode om informatiebronnen te koppelen en onderwijscontent georganiseerd op het internet te publiceren in verschillende vormen en formats. Een onderdeel daarvan is het opnemen van hoorcolleges die de studenten kunnen bekijken op Blackboard.

(M.VDB.)

- *Trends op zoek naar mediatheken* – Lourense H. DAS – (p. 24-29).

Nederland presteert al jaren onder de maat als het gaat om visieontwikkeling en professionalisering van mediatheken vergeleken met andere landen in Europa en daarbuiten. De achterstand dreigt alleen maar groter te worden, omdat mediatheken en het daar werkzame personeel de technologische ontwikkelingen nauwelijks kunnen bijbenen en niet toekomen aan een efficiënte maar vooral ook effectieve implementatie ervan in het onderwijs.

(M.VDB)

- *Hoe sociaal is social software* – Erik BROUWER – (p. 34-37).

Web2.0-toepassingen zijn niet alleen meer voorbehouden aan het publieke internet. Bedrijven en instellingen ontdekken ook de mogelijkheden van social software, daarbij geholpen door de aanbieders die specifieke corporate toepassingen ontwikkelen. Maar misschien is de software minder 'social' dan gedacht.

(M.VDB.)

LECTURES

Vol. 27, n°157 (Septembre-Octobre 2008)

Les articles de fond de ce numéro parlent de culture. Est-ce à dire qu'ils n'intéresseront pas les professionnels ? J'espère que non, car notre société, en perte de repères, a bien besoin de poser son regard plus loin que l'utilitaire et l'immédiat.

Florence Richter (p. 6-11), à partir de la lecture qu'elle fait de deux livres parus récemment, analyse la situation des bibliothèques face à l'omniprésence d'Internet comme source documentaire. C'est au bibliothécaire à pratiquer l'art de chercher et à l'apprendre à ses lecteurs. Réhabiliter la pensée complexe face à la quantophrénie (beau néologisme, désignant l'obsession du chiffre, bien plus intéressant que les mots transfuges anglo-saxons qui émaillent le discours de pas mal de spécialistes de l'information) est une autre de ses nobles missions. Sa seconde lecture l'amène à parler de déculturation, phénomène qui peut paraître encore plus étranger au documentaliste professionnel. S'il en est ainsi, il est grand temps de lui ouvrir les yeux et de l'amener à réfléchir sur des questions fondamentales qui touchent sa profession.

Philippe Allard (p. 22-23), qui signe comme d'habitude l'article consacré aux technologies de l'information, analyse cette fois une technologie controversée : 'le wi-fi en bibliothèque'.
(S.J.)

LECTURES

Vol. 27, n°158 (Septembre-octobre 2008)

C'est à un voyage dans différentes bibliothèques spécialisées de la Communauté française de Belgique et d'ailleurs que nous convie ce numéro.

Nous partons de Liège où **Catherine Cuvelier, Frédérick Vanhoorne et Paul Thirion** nous présenteront **Le Réseau des Bibliothèques de l'Université de Liège**. Nous aurons droit à un rappel historique des nombreux changements qui ont affecté les bibliothèques de l'institution au cours des 50 dernières années. Partant de fonds anciens et patrimoniaux très riches, l'université a développé d'importantes collections surtout de périodiques, sous forme "papier" ou électroniques mais le prix croissant de ceux-ci l'ont fait se tourner vers des acquisitions collectives de type consortium, puis vers des solutions alternatives de publications élec-

troniques en libre accès. L'accent est désormais placé sur le rôle pédagogique des bibliothèques et sur la dématérialisation des documents.

Notre seconde étape nous fera remonter le cours de la Meuse jusqu'à Namur pour y visiter **La Bibliothèque universitaire Moretus Plantin** en compagnie de **Katrien Bergé**. Inaugurée en 1931, la bibliothèque des "Belles-Lettres" des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix va grandir avec l'institution qui l'abrite. L'orientation sciences humaines d'origine a continué à se développer prioritairement dans le format papier tandis que l'orientation sciences et médecine s'est d'emblée intéressée à l'option électronique. Là comme ailleurs, le prix des publications scientifiques constituait un frein majeur au développement des collections. L'avenir de la bibliothèque s'inscrit dans la valorisation de son fonds précieux, 20.000 volumes dont la très rare Bible polyglotte éditée par l'imprimeur anversois dont elle porte le nom et dans le service aux lecteurs

Nous reviendrons à Bruxelles pour visiter **La Bibliothèque de la Ligue Braille** avec **Gérard Servais**. Fondée dans les années 1920, la bibliothèque en plus de sa mission de lecture publique agit en support des activités de la Ligue : formation et services aux malvoyants. Les technologies de l'information ont considérablement modifié en les facilitant les relations avec le lecteur.

Pour terminer le voyage, nous prendrons l'avion pour rejoindre **Laurence Boulanger** qui visite **La grande Bibliothèque de Montréal** laquelle n'a apparemment pas usurpé son qualificatif ou bien pour accompagner **Isabelle Decuyper** dans son tour des **Bibliothèques de Munich**.

(S.J.)

INFORMATION – WISSENSCHAFT & PRAXIS Vol 59 Nr 5 (Juli-August 2008)

- *Media Asset Management* – Geribert E. JAKOB – (p. 275-284) – (32 ref.).
- *Deskriptoren, Stoppwortlisten und kryptische Zeichen* – Thomas BUNK – (p. 285-292) – (9+19 ref.).
- *Können Suchmaschinen von Sozialer Software profitieren?* – Stefan SEEHAUS – (p. 293-296).

- *Personalisierte Ordnung von Objecten basierend auf Vertrauensnetzwerken* – Holger LEWEN – (p. 297-300) – (8 ref.).
- *Fachverlage mit Online-Angeboten: Datenbanken Arzneimittel und Arzneitherapie* – Inge UNSÖLD und Eberhard SCHOLZ – (p. 305-309) – (18 ref.).
- *Patentinformation und Gewerbliche Schutzrechte "Patentmanagement, Methoden, Werkzeuge und Ausbildung* – Dieter GEIß – (p. 310-322).
- *MPG und FIZ Karlsruhe öffnen e-Science – Plattform für die wissenschaftliche Gemeinschaft – Bericht über die eSciDoc Days in Berlin* – Ute RUSNAK – (p. 323-326).
- *Wissen bewegen – aber zielgerichtet – Das neue Studiengang Information Science & Engineering/Informationswissenschaft der Hochschule Darmstadt stellt sich auf dem Bibliothekartag in Mannheim vor* – Franziska BÖHRINGER und Simon STREIB – (p. 327-329).

INFORMATION – WISSENSCHAFT & PRAXIS Vol 59 Nr 6-7 (September- Oktober 2008)

- *Fuzzy Information Retrieval* – Helmut DREBLER – (p. 341-352) – (6 ref.).
- *Eine bibliometrische Zeitschriftenanalyse zu Jol, Scientometrics und NfD* – Philipp MAYER und Walther UMSTÄTTER – (p.353-360) – (15+26 ref.).
- *Vorlesung zum Thema Bibliothekswesen und Dokumentation* – (p. 365-368).
- *Begriffsordnung und Terminologie – seit jeher unerlässlich für die Dokumentation?* – Axel ERMERT – (p. 369-383) – (33 ref.).
- *60 Jahre Information Retrieval* – Gerhard KNORZ – (p. 384).
- *Die Zeitschriftenagenturen/Information Services im Fachinformationsmarkt 1948 bis 2008* – Anne BEIN – (p. 385-387) – (6 ref.).

Instructions aux auteurs

Le comité de rédaction des *Cahiers de la Documentation* accepte, en vue de les publier, des **articles originaux**, traitant de tout sujet appartenant au domaine des sciences de l'information et de la documentation. Les articles seront écrits dans l'une des trois langues nationales ou éventuellement en anglais. Le comité ouvrira également les pages de la revue aux textes des exposés présentés dans le cadre des manifestations de l'Association Belge de Documentation.

Le comité peut toutefois décider d'accueillir dans ses colonnes des textes déjà publiés ailleurs, soit de sa propre initiative, soit à la demande de l'auteur. Il s'assurera, dans ce cas, que les autorisations de reproduire ont été obtenues des auteurs et des ayant droits.

Le contenu de l'article doit être rédigé avec un outil de traitement de texte **compatible avec le standard Microsoft Word** et envoyé de préférence sous forme d'un fichier attaché "fichier.rtf". Si un auteur se trouve dans l'impossibilité de répondre à ce critère, il devra d'abord en avvertir le comité de rédaction et choisir avec lui le mode de transmission.

Afin de respecter une unité de présentation, les auteurs voudront bien se conformer aux critères de présentation repris dans le document publié sur notre site à l'adresse : <<http://www.abd-bvd.be/cah/instructions.pdf>>.

Les auteurs devront faire parvenir les versions électroniques finales de leur article à l'adresse électronique suivante : <cahiers-bladen@abd-bvd.net>.

Sauf exception à discuter avec le comité de rédaction, la revue demande de lui réserver l'exclusivité de l'article : un même article ne peut être proposé simultanément à différentes revues.

Les auteurs respectent les délais auxquels ils se sont engagés vis-à-vis de la rédaction.

Les auteurs signent un document qui règle la situation des droits d'auteur pour une utilisation future des articles, y compris la mise à disposition du public sur le site de l'ABD. Un formulaire standard leur est soumis. Toute dérogation doit être clairement indiquée dans le document signé.

Les références bibliographiques seront présentées selon la méthode des citations numériques, c'est-à-dire numérotées en chiffres arabes entre parenthèses dans le texte et reprises, classées par ordre croissant des numéros d'appel dans la liste bibliographique publiée à la fin de l'article.

Les références respecteront pour chaque type de document les règles minimales reprises dans la norme ISO 690-1987 <<http://www.collectionscanada.ca/iso/tc46sc9/standard/690-1f.htm#9.2>>.

- **Articles de périodiques** : Liste des auteurs, incluant au moins les initiales de leurs prénoms, suivie du titre de l'article, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, de l'année de publication, du numéro du volume, du numéro dans le volume et du numéro des pages.

Exemple : Albrechtsen, Hanne ; Jacob, Elin K. The dynamics of classification systems as boundary objects for cooperation in the electronic library. *Library Trends*, 1998, Vol. 47, n° 2, pp. 293-312.

- **Ouvrages** : Liste des auteurs, incluant au moins les initiales de leurs prénoms, suivie du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de la publication, du nom de la société éditrice et de l'année de publication.

Exemple : Juanals, Brigitte. *La culture de l'information, du livre au numérique*. Paris : Hermès, 2003, 230 p.

- **Liens (URL)** : Les références à des sites Web doivent reprendre leur adresse URL entre les signes <>. Elles seront suivies de la mention : consulté le « date », entre parenthèses, la date étant celle de la dernière consultation du site et éventuellement par la mention « consultable uniquement sur abonnement » si cela s'avère être le cas.

Exemple : <<http://www.ala.org/ala/acrl/acrlstandards/standards.pdf>> (consulté le 11 juin 2005)

Pour les documents plus spécifiques, à savoir les extraits d'ouvrages, les documents de littérature grise, les actes de colloques..., les auteurs sont priés de consulter le document complet publié sur le site de l'ABD.

Auteursaanbevelingen

Het publicatiecomité van de *Bladen voor Documentatie* aanvaardt **originele artikels** die in brede zin informatie of documentatie behandelen, om te publiceren in het tijdschrift. Alleen artikels, geschreven in een van de officiële landstalen of in het Engels, komen in aanmerking voor publicatie. Het comité zal eveneens uiteenzettingen van presentaties, georganiseerd in het kader van evenementen van de Belgische Vereniging voor Documentatie, opnemen in zijn tijdschrift.

Het comité kan altijd beslissen om reeds elders gepubliceerde teksten in dezelfde of in gewijzigde vorm op te nemen. In dit geval wordt voor de nodige autorisaties gezorgd.

Het ingediende artikel dient **Microsoft Word compatibel** te zijn en bij voorkeur als "rtf-bijlage" overgemaakt. Indien dit onmogelijk blijkt, zal de auteur hierover vooraf overleggen met het publicatiecomité.

Om uniformiteit in de ingediende teksten te bekomen, dienen de auteurs zich te houden aan de criteria zoals deze zijn opgenomen in het document dat zich bevindt op onze website op het volgende adres:
<<http://www.abd-bvd.be/cah/auteursaanbevelingen.pdf>>.

De auteurs verzenden de finale versie van hun artikel elektronisch naar: <cahiers-bladen@abd-bvd.net>.

Behalve indien anders afgesproken met het publicatiecomité, vraagt het tijdschrift de exclusiviteit van het artikel te waarborgen: eenzelfde artikel kan niet gelijktijdig in verschillende tijdschriften voorgesteld worden.

De auteurs respecteren de tijdstippen waartoe zij zich verbonden hebben ten aanzien van het publicatiecomité.

De auteurs tekenen een document waarbij het auteursrecht voor een verder gebruik van het artikel geregeld wordt en een akkoord voor een vermelding op de BVD website. Een standaard formulier wordt hen hiervoor aangeboden. Iedere afwijking dient duidelijk in, het ondertekend document opgenomen te zijn.

De bibliografische referenties worden aangeduid volgens de methode van digitale referenties, het is te zeggen in Arabische cijfers beginnend met het cijfer één tussen haakjes in de tekst en olopend hernomen en uitgelegd aan het einde van het artikel.

De referenties voor elk type van document houden rekening met de minimale omschrijving uit de ISO-norm 690-1987: <<http://www.collectionscanada.ca/iso/tc46sc9/standard/690-1f.htm>>.

- **Artikels:** Lijst van auteurs, met inbegrip minstens van de initialen van hun voornamen, gevolgd door de titel van het artikel, de titel van het tijdschrift (zonder afkorting) in cursief, het jaar van publicatie, het volume, het tijdschriftnummer en de paginavermelding

Voorbeeld: Meese, Laurent. De bedreiging van ons papieren erfgoed : massaontzuring als remedie? *Cahiers de la documentation = Bladen voor documentatie*, 2005, nr. 1, pp. 6-18.

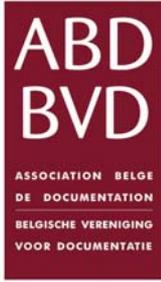
- **Monografieën:** Lijst van auteurs, met inbegrip minstens van de initialen van hun voornamen, gevolgd door de titel van het boek in cursief, de plaats van uitgifte, de uitgever(s), het jaar van uitgifte en het aantal pagina's

Voorbeeld: Lienardy, Anne ; Van Damme, Philippe. *Inter folia : Handboek voor de conservatie en de restauratie van papier*. Brussel : Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium (KIK-IRPA), 1989, 248 p.

- **Linken (URL):** De referenties van de websites dienen het volledige adres tussen scherpe haakjes te vermelden, gevolgd door de vermelding van datum van raadpleging tussen haakjes, de datum is deze van de meest recente raadpleging, eventueel met vermelding dat de site alleen toegankelijk is voor abonnees, indien dit het geval zou zijn.

Voorbeeld: <<http://www.ala.org/ala/acrl/acrlstandards/standards.pdf>> (bezoekt op 25 januari 2005)

Voor meer specifieke documenten zoals uittreksels, grijze literatuur, verslagen en colloquia... worden de auteurs gevraagd het volledige document, gepubliceerd op de BVD website, te raadplegen.



Inforum 2009

I&D:

it's all about people

30/04/2009

Koninklijke Bibliotheek van België

Bibliothèque royale de Belgique

Gedetailleerd programma en praktische schikkingen binnenkort:
www.abd-bvd.net/inforum

Programme détaillé et informations pratiques prochainement :
www.abd-bvd.net/inforum